

LE VENT DES BANCELS

Novembre 2000

N°48

VIVRE EN CÉVENNE À

SAINT ANDÉOL DE CLERGUÉMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Prix de vente au

dans l'œil du
cyclone ●●●●●●●●

Le Crespin

l'air de rien ●●●●

**Pierre sèche à
Majorque**

vent du (vendu ?)
globe ●●●●●●●●

**La nébuleuse
humanitaire**



Bise-art, blizart



Sculpture:

Shirine Afrouz

Sommaire

courrier des lecteurs

- 4- Une tornade détruit le Cros...
Doit-on tout publier ?

Crédit photo:
Georges Pons
pages 1-10-
12-13-14.
Bruno Durand
page 8.
Thomas
Brasseur
dessin page
11.

brise municipale

- 5- Etienne Passebois:
À propos de "Pays"...
- 6- Elie Pellequer:
Les bœufs...
Daniel Mathieu:
Rajeunissement...

vent des Crêtes

- 7- Plan Environnement
Paysage

dans l'œil du cyclone

- 8- Le Crespin
bise-art, blizart

- 12- Sculpture:
Shirine Afrouz

fraîche rafale

- 15- Stage Internet
l'air de rien

- 16- Pierre sèche à Majorque

- 20- La maison des [néga] watts

vent de folie

- 22- Inf'OGM



vent du (vendu ?) globe

- 24- La nébuleuse
humanitaire

bourrasque associative

- 30- Association de
Développement du
Canton

- 31- L'Espinas, relais...
L'Espinas,

association

- 32- REGAIN Foyer Rural
ah, lisez !

- 34- Action - Mots

croisés

tourbillon démographique

- 35- Recensement de la population de mars 1999

tempête de délibérations

- 38- Conseils municipaux

en coup de vent

- 41- Brèves et revue de presse

LE
VENT
DES
BANCELS

VIVRE EN CÉVENNE À SAINT ANDÉOL DE CLERGUÉMORT
SAINT MAURICE DE VENTALON
SAINT FRÉZAL DE VENTALON

Directeur de publication:
Étienne Passebois, Maire de
St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction: Thomas
Brasseur, Mathias Brossard,
Pierrette Charton, Gisèle
Chapelle, Ghislaine Guignier,
Jacques et Julie Hugon,
Daniel Mathieu, Marie-
Claude et Christian Mestre,
Roland Mousquès, Anne-
Marie Petit, Eric Tamisier,
Etienne Passebois, Elie
Pellequer, Georges Pons,
Jean-Michel Vandersteen,
Alain Ventura .

Ont également participé à ce
numéro: Bruno Durand,
Evelyne Pavot, Philippe
Aufour, Vincent Leymarie et
Françoise Pons.

Imprimerie: Mairie de Saint
Frézal de Ventalon.

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée
gratuitement aux administrés
de St Andéol de Clerguemort
et de St Frézal de Ventalon
ainsi qu'aux résidents
permanents de Saint Maurice
de Ventalon à leur domicile
sur les trois communes. Pour
un envoi à une autre adresse,
prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro:

30 F / n°

Abonnement à l'année

(4 n°s): 100 F / an

Abonnement de soutien:

150 F / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de
"Mairie de St Frézal de
Ventalon", et adressés à
Mairie de St Frézal de
Ventalon 48 240.

Pour la génération future... ... et beaucoup pour nous-mêmes !

Les générations futures tant à la mode, qui dansent la ronde autour de nous, dans dix ans seront adultes et prendront “la relève”.

Il a fallu à peine soixante ans pour mettre en grande partie à terre le travail des anciens.

La forêt, les prés, les jardins ne sont pas figés, mais en perpétuelle évolution sous la main de l’homme.

Alors, puisque main il y a à nouveau, que soient affûtés les serpes, les tire-ronces, que piochent les béchards et chantent les solos de tronçonneuse sur fond de cœur de débroussailleuses et qu’enfin le soir venu fument les feux tranquilles.

L’humain revient en Cévennes, les paysages de demain seront ceux que nous voudrions bien nous accorder.

■

Eric TAMISIER

Etienne Passebois: À propos de "Pays" ...



Il faut être réaliste et vivre avec son temps. Aujourd'hui - et depuis quelques décades déjà - un maire ne peut pas être seul, une commune ne peut pas être seule.

Un SIVU, des SIVOM pour la collecte des ordures ménagères, pour les équipements routiers nous permettent de travailler avec nos voisins et efficacement. Mais nous ne sommes pas allés au delà. Une association pour le développement du canton a été mise en place et travaille, mais les résultats ne sont pas encore tangibles. Elle amènera à une communauté de communes ? Ce n'est pas certain. Car associer six misères, cela ne fait pas nécessairement une richesse!

On nous parle de "Pays". Et la politique - ou du moins les politiques - locale (locaux) voudrait que soit créé un "Pays Lozère".

Il ne nous attire pas particulièrement. Qu'avons nous à faire, quels points communs avons nous avec la Margeride, avec l'Aubrac ...?

Et puis quels engagements voyons-nous en direction de nos Cévennes ? Quels projets ont abouti? L'achat de la Tour du Viala ? La réhabilitation du C.F.D., la restauration de l'Espinassas, de Champdomergue ?

Rien n'a jamais été réalisé malgré notre insistance, malgré nos demandes 100 fois réitérées pour que soient prises en compte ces initiatives.

Et puis, au cours de l'été, le député du Gard, M. Malavieille, nous a proposé d'adhérer à une association ayant pour but de réfléchir à la création d'un Pays "Les Cévennes Alésiennes".

Nous allons naturellement vers la Grand'Combe, Alès, nos anciens y allaient qui pour vendre sur les marchés, qui pour s'y installer quand la mine offrait ses attraits; nous avons toujours cette attirance.

Aussi, lors de sa réunion du 15 septembre dernier, le Conseil Municipal a décidé unanimement d'adhérer à cette association.

Je vous livre le texte de la délibération qui a été signée:

"Le manque d'organisation territoriale constitue un frein non négligeable au développement des territoires. Le pays qui apparaît aujourd'hui comme un concept nouveau fait le lien avec une notion qui s'inscrit dans les mentalités françaises depuis longtemps.

Ainsi, d'après la loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADT) du 25 juin 1999, un pays est un territoire caractérisé par une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale ; un lieu d'actions collectives qui fédère des communes, des groupements de communes, des organismes socioprofessionnels, des entreprises, des associations... autour d'un projet commun de développement ; un niveau privilégié de partenariat et de contractualisation qui facilite la coordination des initiatives des collectivités, de l'Etat et de l'Europe en faveur du développement local. Ni une nouvelle circonscription administrative, ni un nouvel échelon de collectivité territoire de projet organisé pour assurer la mobilisation des moyens et des compétences au service d'une stratégie à long terme. Le Pays correspond à une volonté d'aménagement du territoire répondant à deux objectifs :

- Réduire les disparités et les inégalités territoriales en permettant à chaque territoire de valoriser ses atouts spécifiques.

- Donner les moyens de leur développement aux collectivités en soutenant les acteurs locaux porteurs de dynamisme.

Concrètement la création d'un pays sur le territoire des Cévennes alésiennes peut permettre d'accéder à une organisation territoriale qui fait défaut. Le territoire des Cévennes Alésiennes recèle de nombreuses réalisations, actions et projets de développement qui traduisent un certain niveau de dynamique individuelle et collective. Le Pays devra s'attacher avant tout à valoriser ce qui a été fait, ce qui est entrepris ou projeté, en veillant à une plus grande coordination des structures, des acteurs et des initiatives. Enfin, le pays sera un outil de prospective et d'anticipation. Par sa capacité d'ingénierie il éclairera les choix des

acteurs locaux, permettra de situer la place du territoire dans un contexte d'évolution rapide du cadre économique et social. Par sa faculté de conseil aux porteurs de projets, aux communes et à leurs groupement, il doit permettre au territoire de mieux se développer.

Le territoire des Cévennes alésiennes couvre, au moins en partie, pour le Gard les cantons de : Génolhac, La Grand'Combe, Bessèges, Alès-Nord-Est, Alès-Sud-Est, Anduze, Saint Ambroix, Barjac, Saint Jean du Gard, Lassalle, Saint André de Valborgne ; pour l'Ardèche le canton des Vans ; pour la Lozère les cantons de : Saint Germain de Calberte, Barre des Cévennes, Pont de Montvert. Afin que les communes et groupements de communes qui constituent ce territoire puissent amorcer une démarche de pays, il a été convenu de les réunir dans une association pour l'émergence d'un pays.

Le Conseil Municipal, après en

Le mot des "saints-maires"

avoir délibéré, considérant l'ensemble des informations connues sur ce sujet et des éléments énumérés ci-dessus :

- propose que la Commune de Saint-Frézal-de-Ventalon, soit représentée par M. PASSEBOIS Etienne, Maire, délégué titulaire et M. HUGON Jacques, délégué suppléant, s'engage à adhérer à l'association pour l'émergence d'un Pays qui a pour but de regrouper les forces vives du territoire afin de se constituer en pays."

Serons-nous comme les grenouilles qui cherchent un roi ? Nous ferons-nous absorber par des cités plus importantes en richesses démographiques ou économiques ? Ou au contraire, trouverons-nous là des éléments de complémentarité, une belle cohésion ville-campagne ?

Nous avons fait le pari d'une opération positive. Espérons que l'avenir le confirmera. ■

Etienne PASSEBOIS

brise municipale



Elie Pellequer: Les bœufs...

Lorsque j'ai rédigé un modeste papier traitant des bœufs de Pâques, je ne pensais pas que j'aurais les honneurs du Vent des Bancelles !

En panne d'inspiration, j'ai saisi ce sujet comme j'en aurais pris un autre, sans y voir une quelconque malice.

Ayant autrefois participé aux diverses activités agricoles pendant mes congés et ce dans une zone d'élevage bovin, je connais bien les réactions des agriculteurs qui soignaient leur bétail mieux que leurs terres.

Je ne porterai pas de

jugement pour savoir si leur fierté, lors des foires de Pâques était bien ou mal placée, ni si leur orgueil était ou non de bon aloi. Je n'ai fait que traduire un souvenir personnel.

Pour répondre au "rébousier", je précise que mon propos se limitait aux bœufs de Pâques. Je n'ai rien contre les vaches d'Aubrac. J'en ai soigné un nombre assez important et je connais tous leurs mérites. Ce jour là, elles ne faisaient pas partie du sujet.

Jusqu'à ce jour, je n'ai eu que peu de contact avec les chevaux, les mulets ou les ânes, mais je suis sûr qu'ils sont de

précieux auxiliaires pour ceux qui n'ont pas de bœufs.

Mais, se sert-on encore de la traction animale de nos jours ?

J.P. Allier n'est pas le seul à être impressionné par l'héritage que nous ont laissé les générations d'agriculteurs qui nous ont précédés. C'est gigantesque, mais nous ne pourrions probablement pas le maintenir.

Tandis qu'engraisser des bœufs de Pâques sera à la portée de pas mal d'éleveurs !

Elie PELLEQUER



Daniel Mathieu: Rajeunissement...

Faisant suite au recensement effectué en mars 1999, l'INSEE a fait parvenir à chaque mairie un bilan de la population, ainsi que son évolution (Cf page 36).

Qu'en est-il pour nous à Saint Andéol de Clerguemort ?

Nous constatons qu'en l'espace de vingt quatre ans, la commune a pratiquement doublé son nombre d'habitants, passant de trente sept à soixante treize, ce qui nous donne, pour une superficie de 680 hectares, une densité de 11 habitants au Km² (en France la densité est de 108).

L'autre fait marquant de cette enquête, est la répartition des tranches d'âge.

Nous constatons en effet que 31% des habitants ont moins de vingt ans et que l'ensemble des moins de soixante ans représentent 90%. Sans conteste, Saint Andéol est une commune jeune.

Ce rajeunissement n'est pas exclusif à Saint Andéol, nous retrouvons une situation similaire dans toute la Cévenne.

Cette évolution positive des tranches d'âges représente un atout pour l'avenir, encore est-il nécessaire d'en prendre conscience, de manière à privilégier les actions allant dans le sens de cette revitalisation. Les communes n'ont certes pas la réponse à toutes les questions qui se posent, c'est d'abord de la volonté des individus que naissent et vivent les projets.

La commune peut favoriser un climat, permettant à ces projets de se développer.

C'est ce que nous essayons de réaliser, en créant entre autres des liens avec les collectivités qui nous entourent. La dimension strictement communale ne permettant pas de mobiliser les moyens financiers, techniques et humains nécessaires à un développement harmonieux.

La vie en Cévennes a beaucoup changé au cours de ces vingt dernières années, l'arrivée des nouvelles générations est un enjeu capital pour l'avenir de ce pays.

Même si nous savons que leur tâche ne sera pas facile, cette réalité donne un sens à nos actions.

Daniel MATHIEU

dans l'œil du cyclone

*Le 14 septembre 2000,
grand émoi au mas Crespin: ce mas du XVII^{ème} siècle est
menacé de démolition !*



Le 13 septembre, le même artisan maçon qui a rasé le Cros (voir historique ci-contre) s'apprête à entamer la démolition du Crespin. Les habitants voisins alertent le P.N.C. qui constate les faits sur les lieux et intervient auprès de l'entrepreneur. Malgré ceci, le 14 septembre au matin un premier camion de pierres est prélevé. La démolition est interrompue par un groupe de vingt personnes du canton.

Après cette manifestation, nous nous interrogeons sur le devenir du développement de notre canton.

Y aurait-il deux façons de concevoir la réhabilitation de notre patrimoine local ? D'une part des contraintes architecturales draconiennes pour les ouvertures, enduits, couvertures de nos mas, et d'autre part la destruction totale d'un bâti (comme au Cros) à l'encontre de la préservation d'un patrimoine et d'un lieu de vie humain possible.

Serais-ce un acte manqué ?

Le Cros - le Crespin. Bref historique.

Le Cros a été acheté par la famille Fages vers 1870.

M. Fages Félix y naît en 1871.

Il se marie et a 4 enfants qui naissent également dans cette maison. Ils sont actuellement âgés de près de 80 ans mais 3 sont encore bien en vie.

- Amélie, devenue Mme Rey a été institutrice. Elle vit à Aubagne avec ses enfants mais vient très régulièrement à St Frézal pour passer l'été.

- Gaston, employé à la SNCF a une maison à St Frézal.

- Edmond, agriculteur, a toujours vécu à St Frézal sauf pendant la longue période où, soldat puis prisonnier de guerre jusqu'en 1945, le destin l'appelle ailleurs. Il se marie en 1948 et quitte le Cros, trop isolé et peu confortable, pour s'installer à la Ponge puis au Géron.

M. Fages Félix achète vers 1913 à la société Hermet, fabricant du tanin à Génolhac, le sol labourable et la maison du Crespin, car la châtaigneraie était déjà réservée aux coupes de bois pour l'usine Hermet.

Mme Amélie Rey, née Fages écrit:

"Le Crespin n'a été, pour nous, qu'un domaine secondaire, jamais habité, exploité seulement pour ses écuries, son séchoir à châtaignes, son jardin. Au Crespin, l'eau était amenée par un béal venant du ruisseau. Je n'ai jamais vu de source près de la maison. La propriété (Cros et Crespin soit environ 120 hectares) a été vendue à M. Grégoire, notaire à Florac en 1957. Il l'a plantée en pins au début des années 60, comme l'avait déjà envisagé en 1923 M. Canonge également de Florac qui avait sollicité la famille Fages à cet effet".

En 1994, devant le "péril" (menace de ruine avec risque d'accident pour les gens qui passeraient à proximité) et parce qu'une entreprise de maçonnerie sollicite les pierres (achat ? autre accord ?), Me Grégoire présente un permis de démolir. Il est accordé le 05 mai 1995 avec avis très circonstancié de M. Joly, architecte du P.N.C.: "Le bâtiment ne pourra être démolé que jusqu'à arasement du premier niveau; les têtes des murs seront soigneusement bloquées et arasées de niveau...".

Pourtant en dépit de ces conditions, en 96/97, le Cros est rasé. Il n'y a pas de réaction...

En septembre 2000... vous en savez autant que moi.

Etienne PASSEBOIS
Nov. 2000



Association pour le Développement et l'Aménagement du Parc National des Cévennes
à l'attention de M. J. M. VAN DER BEEK
c/o le Mas de
49110 SAINT MARTIN-DE-VENTADOUR

Apaf-0000000000 0000

Le 19 septembre 2000 M. le Crespin M. le Mas de

M. le Crespin

En regard de votre courrier référencé et de la péroraison de la pétition, des faits bien connus, j'en suis informé par la présente de l'existence de cette affaire et de sa conclusion.

En 1995, la Direction départementale de l'équipement sous le fait parvenu la demande de permis de démolir déposée par M. Grégoire, notaire pour le Cros et le Crespin, au profit de l'entrepreneur local.

Devant le fait irrémédiable de l'inconstructibilité des mas en question, le Parc National des Cévennes a autorisé cette démolition en la rendant, sous les termes mêmes de l'autorisation de démolir, partielle et soumise à une réunion préalable devant définir quel niveau de démolition devait être atteint. Ce permis est maintenant échu.

Les diverses interventions dont celle du Parc National des Cévennes, qui se sont déroulées sur place dans les années qui ont suivi la délivrance de permis de démolir du Cros et du Crespin, ont été prises en compte à l'issue de son intervention.

Le permis est en cours depuis le 19 septembre.

Je remercie enfin que la défense d'un mas revuoli magnifique mais voué à l'abandon, enfermé dans un massif forestier, a mobilisé beaucoup d'énergie pour une démarche de sauvegarde d'un patrimoine privé. Je comprends le caractère qui vous anime et souhaite que le propriétaire le partage à l'avenir.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur

Gérard MOULINAS

Le Crespin serait-il révélateur d'une volonté de non-vie dans le Parc ? L'Etat s'appuie sur la "loi montagne" pour justifier une désertification humaine sans doute programmée. A la suite de cet événement, la population doit rester vigilante face aux incohérences de l'administration. La nécessité d'une rencontre avec les responsables se fait urgente pour répondre à nos interrogations.

Précisons quand même que nous avons, par l'intermédiaire de

l'Association de Développement du Canton, sollicité une rencontre avec la direction du P.N.C. Nous ne l'avons pas obtenue. la seule réponse qui nous a été donnée a été un courrier adressé à l'Association déclarant l'affaire close depuis le 19 septembre (Voir lettre du P.N.C ci-dessus.).

La manifestation au Crespin n'est pas seulement un acte de sauvegarde d'un mas, elle est aussi l'objet d'un débat citoyen sur l'avenir du Parc National habité.

Bruno DURAND
Evelyne PAVOT

Philippe AUFOR

LE VENT DES BANCELS - N° 48

"Devant le fait irrémédiable de l'inconstructibilité des mas en question"

L'expression, j'avoue me laisse coi ! Depuis 32 ans comme artisan-maçon j'ai irrémédiablement reconstruit de nombreux mas démolis par le temps qui passe et l'abandon des lieux. Certains de ces mas étaient dans un état de ruine et de délabrement bien plus avancé que ceux du Cros et du Crespin. On peut toujours remonter une ruine, techniquement parlant, quel que soit l'état du bâtiment, de ses toits ou de ses murs (et parfois, il ne reste pas grand chose debout !).

On peut toujours comprendre et retrouver une logique de vie dans des ruines ou des éboulis de ce que l'homme a construit. On peut toujours trier et remonter les pierres, reconstruire les murs, refaire les toits, et pour finir : y habiter (maintenant le fil de vie de l'histoire du lieu). Refaire le grand puzzle d'un mas ou d'un bâtiment écroulé, est toujours techniquement possible et humainement très enrichissant. Mes voisins, amis ou clients en sont témoins.

Ce n'est qu'une question de temps, d'argent, de technique, de savoir-faire et de courage. Les seuls obstacles éventuels à remonter une ruine, en dehors du choix du propriétaire, sont politiques ou administratifs. Veut-on le faire ou pas ? Telle est la vraie question.

■ Roland MOUSQUES

... Sauve-gardons !



Ce mot d'esprit, fait à chaud sur le terrain par un des vingt manifestants venus protester, jeudi 14 septembre, au Crespin, à St Frézal, contre la démolition d'un mas cévenol qui aura été l'une des plus belles pièces du patrimoine local, aura-t-il autant de succès que le célèbre "Gardarem lou Larzac !" ?

"L'épisode du Crespin devrait avoir un effet de détonateur".

Deviendra-t-il le cri de ralliement, sinon le cri de guerre, de tous ceux qui, dans cette Cévenne, s'étonnent, s'indignent, commencent à se fâcher, de voir la stupidité de

certaines lois trop générales, de certains règlements appliqués en dépit du bon sens, la crispation de certains fonctionnaires sur des positions de principe, la léthargie de certains élus, conjuguer leurs efforts afin de faire obstacle au plus élémentaire des droits, celui de mettre un toit sur sa tête. On a les SDF qu'on peut, mais il faut cesser de faire semblant d'ignorer que, dans ce canton comme dans d'autres cantons cévenols, se pose de manière de plus en plus aigüe la question de l'habitat.

Même si certaines communes, par exemple St Frézal, ont su décider une politique de logement social, cela reste limité et correspond à un type d'habitat que tout le monde ne recherche pas.

Or, plus rien, ou presque, à louer à l'année (comme dans une vulgaire station balnéaire...), très peu de choses à vendre, ou alors des propriétés rénovées à l'usage de retraités cossus ou à titre de résidences secondaires occupées deux mois par an.

Une zone centrale du PNC inconstructible, et une zone périphérique très protégée par la "Loi montagne", version moderne, dirait-on, du Décalogue brandi par Moïse sur le Sinaï et auquel l'énarque de service aurait ajouté un art.11 : "Tu ne bâtiras point, pour cause de mitage."

Et lorsqu'enfin, une famille qui souhaite faire revivre un

mas et lui rendre sa destination traditionnelle, avec les ajustements voulus par les temps, découvre une ruine ou une quasi-ruine dont elle voit bien ce qu'elle pourrait en faire pour rendre à son environnement l'aspect qu'il eût jadis pendant des siècles, c'est pour s'entendre dire qu'on ne vend pas, ou à un prix dissuasif, ou pire encore qu'on va démolir pour vendre les pierres.

Pour couronner le tout, mettez quelques sapinières et saupoudrez de droits de chasse, et ça devient carrément immangeable.

Si pourtant, il existe trois objectifs d'aménagement du territoire qui devraient sans peine se conjuguer, se soutenir mutuellement, n'est-ce pas précisément :

sauvegarde du patrimoine + revitalisation des exploitations + protection de l'environnement

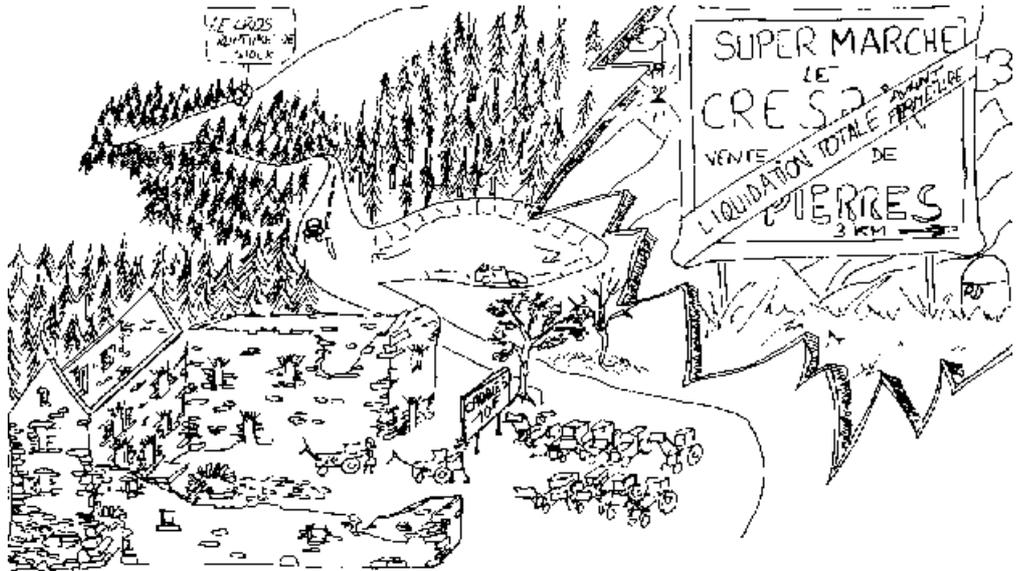
Cela dit, certains habitants, et pas forcément de souche, autrefois farouches partisans d'un accueil à bras ouverts, se plaisent aujourd'hui à considérer, à la faveur d'un recensement où ils voient un peu trop vite un renversement de tendance, que la capacité d'accueil du pays est voisine de zéro, et que d'ailleurs on est aussi bien entre soi. Il faudra qu'enfin, notamment à l'occasion des prochaines municipales, les professions de foi des candidats se fassent claires sur ce point.



Le dernier numéro, septembre, du mensuel GEO consacre sept pages aux Cévennes, sous le titre "Les gens des cabanes". Chacun y aura reconnu des visages familiers : Vincent, Stéphane, Matthieu, Jacquot, Pierre-Philippe, et d'autres. Mais là où l'on peut voir avant tout matière rédactionnelle et photographique pour un très beau magazine spécialisé dans tous les exotismes, ce reportage traduit pour nous une réalité quotidienne qui dépasse l'anecdote.

C'est en effet un peu court de parler de "nouvelle vague hippie" et de refuges pour "fumeurs de moquette". S'il est vrai qu'il y aura toujours des gens rebelles à toute forme de socialisation, et pourquoi pas ?, on aurait tort d'évacuer sous ce prétexte le problème du logement des nouvelles générations, qu'elles soient issues de la "première vague" ou constituent l'avant-garde des suivantes. Ces formes d'habitat peuvent aussi être reconnues comme des solutions d'attente, voire d'apprentissage et de maturation, et méritent d'être prises en compte, à ce titre mais aussi parce qu'elles seraient un terrain d'expérimentation original pour d'autres formes de participation à la vie collective.

L'épisode du Crespin, quelle qu'en soit la suite particulière compte-tenu du permis de démolir, d'ailleurs périmé, qui avait été accordé au propriétaire, devrait avoir l'effet d'un détonateur. La déclaration d'utilité publique, la loi sur les terres incultes, le droit de préemption, sont autant d'atteintes au sacrosaint droit de propriété qui



n'empêchent pas de dormir la majorité de nos concitoyens : c'est donc peut-être la notion d'utilité publique qui mériterait d'être étendue à des situations telles que nous en voyons trop souvent dans les zones ayant connu la désertification. On ne fait pas autant d'histoires, me semble-t-il, lorsqu'il s'agit d'exproprier pour cause de construction d'une autoroute.

On ne pourra pas tolérer indéfiniment que tous les acteurs concernés, administrations, associations, élus, refusent de mettre à plat des comportements et des procédures qui freinent, voire interdisent, une revitalisation des Cévennes. Car si, depuis quelques années, ça "frémit", ça pourrait alors "bouillir" !

Entendre un fonctionnaire de l'Équipement déclarer publiquement que la "Loi Montagne" ne devrait pas s'appliquer en Cévennes, et qu'il en suivra donc le texte "à la lettre", forçant ainsi les citoyens à faire le siège de leurs élus pour obtenir son abrogation, c'est sans doute inattendu, mais ça ouvre des perspectives.

Il y en a d'autres.

Georges PONS

Lettre ouverte à M. Gérard MOULINAS, Directeur du Parc National des Cévennes.

Monsieur le Directeur,

Je fais partie du groupe d'habitants du Canton du Pont de Montvert, qui s'est réuni le 14 septembre pour suspendre la démolition ou du moins le désœuvrement du mas du Crespin, commune de St Fréal de Ventalon.

Je suis profondément choqué et navré que le Parc puisse signer de tels permis alors que sa mission même est la sauvegarde du patrimoine cévenol, preuve en est le séminaire de Palma de Majorque organisé par vos services sur la "valorisation des savoir faire relatifs à la pierre sèche" pour la revitalisation de cette activité dans les Cévennes. D'un côté on cherche à construire et de l'autre on détruit. Où va-t-on ?

Il me semble que ce n'est pas la meilleure méthode pour préserver le maintien de la population et encourager et faciliter les nouvelles installations.

Je trouve cet acte barbare et il est bien révélateur d'une politique d'exclusion. On comprend alors qu'il y ait des "installations sauvages" sur le territoire.

Dernièrement, j'attire aussi votre attention sur le fait qu'en deux années de "caravanning" à Cabanis, mon ami "expulsé" par vos soins, n'a laissé aucune trace irréversible de son passage, contrairement au tractopelle ce matin là au Crespin; et encore je ne parle pas du "Cros", juste au dessus.

Thomas BRASSEUR
Cabanis

48160 St Andéol de Clerguemort

bise-art, blizart

Sculpture:



Installée au Mas Blanc, à St Germain de Calberte, depuis une dizaine d'années, Shirine s'y consacre aux arts plastiques: calligraphie persane, aquarelle, pastel, et de manière plus visible encore, à la sculpture.

Shirine Afrouz

A propos, une femme qui sculpte, comment l'appellez-vous ? Elles sont peut-être trop rares pour que la réponse nous soit évidente ! Les encyclopédies nous révèlent que les célébrités dans ce domaine sont presque exclusivement masculines. Quatre seulement sont retenues comme femmes célèbres : Camille Claudel (1864-1943), Anne Collot (1748-1821), Marie d'Orléans (1813-1839), Louise Nevelson (1900-1988). On cite aussi parfois, nées au siècle dernier : Marie-Thérèse Givaudan, Anna Mahler, Germaine Richier et Irène Zack.

Bref, Shirine est donc sculpteuse et non sculptrice. Au total, elle s'en moque, puisque ses talents sont multiples et s'étendent à la musique en général et au jazz en particulier. Tout comme elle attache peu de prix aux racines et aux origines. De la famille des hommes, la planète est son domicile et elle s'est sentie aussi bien chez elle en Iran qu'au Canada, aux Etats-Unis, en Indonésie et aujourd'hui en Cévennes.

Née à Téhéran, des études supérieures en gestion industrielle l'ont conduite pendant plusieurs années à travailler dans l'industrie pétrolière pour l'étude de projets de forage.

Dès l'âge de dix-neuf ans, elle commence à parcourir le monde, une vingtaine de pays. Elle y découvre à quel point, au delà des cultures, hommes et femmes se ressemblent. Il en résulte dans sa création, et plus encore dans les formes qu'elle sculpte, un sentiment d'universalité.



L'atelier de Shirine.

Les techniques qu'elle utilise sont multiples. Elle sculpte le bois comme la pierre, et pas la plus tendre. Mais c'est sans doute dans la préparation de bronzes de grande taille qu'elle trouve sa meilleure inspiration. Beaucoup d'entre vous ont vu en passant à St Germain de Calberte l'imposante statue ancrée dans son socle de schiste, "Hommage aux Cévenols". L'image mentale de cet homme, représenté dans l'effort qu'il fait pour dégager une lauze de belle taille, a pris forme sous les mains de Shirine à partir de poignées de plâtre pétries autour d'une armature de métal. Le plâtre est un matériau qui fige sa forme très vite en séchant. Rien à voir avec l'argile qu'on peut modeler avant de lui donner son aspect achevé. D'où, aussi, la nécessité de lignes simples, dépouillées, fidèles suffisamment à la réalité anatomique, mais sans en être esclaves. La première version en plâtre (parfois accompagnée de sa réplique en taille réduite...) sera confiée à une fonderie de bronze qui lui donnera son aspect définitif. Il en ressort une impression très forte de réalisme pourtant imprégné de spiritualité. Le

imprégné de spiritualité. Le recours à des matériaux transparents, ou translucides, comme l'altuglas, dans des compositions hybrides avec le bronze, enrichit plus encore la palette d'expression de l'artiste.

Dans la plupart des cas, la représentation de l'idée ayant inspiré Shirine va faire appel à une démarche allégorique. Dans un sujet intitulé "La peur de l'autre", deux corps s'attirent et se repoussent, se fuient et se recherchent, contrariés dans leur rencontre par un mur invisible. Dans un autre, "Le complot", un homme, yeux fermés car il ne sait pas ce qu'on trame contre lui, va voir, au prochain pas qu'il fera, sa marche entravée par un groupe d'individus resserrant autour de ses jambes un cercle massif et informe.

"Le lecteur", à qui la Grande Bibliothèque de France offrirait un cadre idéal, représente un homme allongé sur le ventre, le menton posé dans ses mains, l'ensemble tendu vers un livre ouvert. L'homme n'a pas d'oreilles. Un oiseau, posé sur sa jambe, témoigne d'une totale immobilité. ●●●

bise-art, blizart.....



"Le Cri silencieux".
Projet de souscription au profit de "Amnesty International".

●●● Chaque fois, avec un minimum de signes et beaucoup d'élégance, l'essentiel est suggéré.

Shirine ne sait pas travailler sur commande. Elle ne sait pas non plus faire des "sujets" dont on pourrait penser qu'un amateur d'art préoccupé de "déco" puisse chercher à les lui acheter. Son "public", qui reste encore en grande partie à trouver, serait constitué par des institutions : collectivités territoriales, villes, établissements publics, organismes non-gouvernementaux, dont l'activité, ou le caractère spécifique, pourront inspirer à Shirine un sujet dont on dira, une fois offert aux regards publics : "c'est bien là qu'il devait être."

Deux oeuvres de Shirine, l'Homage aux Cévenols, déjà cité, et le bronze installé devant la mairie de Pont-de-Montvert, illustrent assez bien cette démarche.

Mais en entrant chez Shirine, la première sculpture qui m'a frappé représente un homme dont la bouche et le ventre sont deux trous béants qui traversent le corps dressé. On ne peut pas douter qu'il s'agisse d'un cri, de révolte et de souffrance, poussé par un de ces millions d'êtres humains prisonniers et torturés en raison de leurs idées et de leur refus de s'incliner devant l'arbitraire.

Ce cri, le huguenot l'a poussé jadis, comme naguère le chilien, et toujours l'africain, le kosovar, et tant d'autres. En le voyant, car ce cri se voit autant qu'il s'entend, j'ai immédiatement pensé que cette sculpture pourrait servir d'emblème à Amnesty International. Je l'ai dit à Shirine. Surprise : elle m'a aussitôt montré la lettre qu'elle avait récemment reçue du Président de la section française d'Amnesty International, reconnaissant que si le budget de cette ONG ne se devait pas d'être entièrement voué à la défense des prisonniers d'opinion dans le monde, c'est sans hésitation qu'il aurait acquis cette oeuvre et les droits qui s'y attachent.

Que faire ? Sans même penser à rémunérer la création et les heures de travail qui s'y attachent, le coût de fabrication d'une sculpture de cette taille, en termes de matériaux et de fonderie bronze, atteint environ deux cent mille francs. Ni Shirine, ni aucun autre mécène local identifié ne sont en

en mesure d'offrir cette oeuvre à l'organisme qui saurait en faire une image d'une force de conviction exceptionnelle. Shirine lance donc l'idée d'une souscription qui devrait recueillir deux mille signatures d'au moins cent francs chacune pour pouvoir faire don de son oeuvre à Amnesty International. Il nous a paru normal de nous faire l'écho de ce projet auprès des lecteurs du Vent des Bancelles. Si vous êtes partant pour faire partie de la souscription dès qu'elle sera officiellement lancée, merci de le faire savoir au journal. Un reçu de la somme que vous aurez versée vous sera remis, attestant l'usage qui en sera fait aussitôt la souscription couverte, et s'engageant à vous rembourser votre don dans le cas contraire.

Mais le mieux n'est-il pas encore que vous alliez vous rendre compte par vous même? A partir du Col du Pendédis, vous prenez la direction de St Germain de Calberte et vous trouvez le Mas Blanc à environ quatre kilomètres, sur votre droite à l'entrée d'un virage en épingle à cheveux (d'accord, il y en a quelques-uns...).

En venant par St Germain, vous descendez vers le Château St Pierre, puis remontez sur environ trois kilomètres, mais attention le panneau " Mas blanc" se voit un peu moins.

Si Shirine est là (cherchez bien, elle peut disparaître derrière une de ses sculptures...), elle vous offrira sans doute un thé iranien, peut-être même un morceau d'excellent gâteau. Puis elle vous parlera de son travail, de son art. Infiniment mieux que je n'ai su le faire.

■
Georges Pons

Ce stage m'a passionné: je me suis régalié de correspondre avec mon cousin du Québec: c'est tellement simple et immédiat

Pour mon anniversaire, mes parents m'ont offert un stage d'initiation à l'internet à la médiathèque de Vialas. Nous avons été 5 enfants à le suivre âgés de 8 à 10 ans. Nous étions 4 à être vraiment passionnés ! Ce stage a été encadré par Paola Gervais. "Le but était de permettre à tout un chacun de savoir utiliser ce bel outil qu'est internet. Car on habite dans des endroits quelque peu isolés du reste du monde et internet permet d'aller consulter des sites très éloignés de nous.

Mathias Brossard: Qui a proposé de faire ce stage ?

Paola Gervais: L'idée de le faire est venue de toute l'équipe de l'association "Lire à Vialas en Cévennes". Puisque celle-ci disposait de tout le matériel nécessaire (ordinateurs, logiciels*), nous avons décidé de nous connecter à internet et après il a fallu s'en servir ! Voilà d'où est venue l'idée.

M.B.: Combien l'association compte-t-elle d'employés ?

P.G.: Trois; une secrétaire et deux formatrices.

M.B.: Depuis quand l'espace formation multimédia est-il créé ?

P.G.: En mars 1998, l'association m'a embauchée comme emploi jeune et ouvert une logithèque qui compte aujourd'hui presque 200 utilisateurs...

M.B.: Qu'est-ce qu'une logithèque ?

P.G.: C'est un lieu où l'on peut consulter les logiciels.

Ensuite en septembre 1999, on a ouvert une autre salle, l'espace formation multimédia (comprenant le secrétariat et 6 ordinateurs) qui est en fait la continuité de la logithèque. Avec la bibliothèque cet ensemble forme la médiathèque.

M.B.: Quelles autres activités l'association propose-t-elle ?

P.G.: Deux sortes d'activités: une pour les adultes et l'autre pour les enfants. Pour ces derniers nous travaillons beaucoup avec le collège ainsi que l'école primaire et maternelle de Vialas, sur des logiciels d'entraînement à la lecture. En dehors des heures scolaires nous proposons la logithèque à laquelle tous les enfants peuvent venir en prenant une adhésion. Ils peuvent faire des jeux sur CD Roms*. Pour les adultes, il y a des stages d'initiation à l'informatique, à l'internet, aux principaux logiciels de bureautique et aussi des ateliers de remise à niveau en français et en math.

M.B.: Animes-tu tous ces ateliers ?

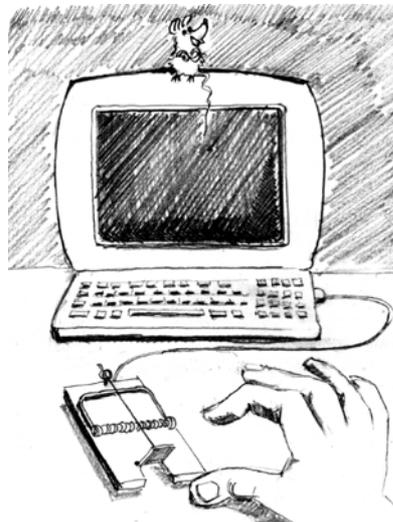
P.G.: Depuis la rentrée 99 je ne m'occupe plus que de la formation, donc la logithèque ce n'est pas moi.

M.B.: J'ai appris avec toi pendant ce stage les différents services proposés par Internet. Il y a le Web qui permet de visiter des sites, la messagerie électronique, le tchat qui permet de discuter en direct avec d'autres internautes, les forums (échange d'avis de plusieurs internautes sur une question posée par l'un d'entre eux) et le F.T.P. qui permet de télécharger des fichiers à partir d'un autre ordinateur sur le sien.

Lequel conseilles-tu surtout ?

P.G.: Je trouve que le Web est un service formidable, car c'est une bibliothèque mondiale à portée d'un clic. La messagerie électronique est aussi un service très intéressant, car il permet d'envoyer des messages n'importe où dans le monde et en plus moins cher qu'avec le téléphone.

M.B.: Avez-vous des projets pour des activités nouvelles ?



Stage Internet

P.G.: Oui, cette année j'encadrerai des séances de soutien scolaire le mercredi, pour les enfants qui voudront s'entraîner à la lecture, l'écriture, la conjugaison, la grammaire, les maths. Par la même occasion ils pourront se familiariser avec l'outil informatique.

Ce stage m'a tellement passionné que depuis j'économise pour m'acheter un ordinateur ! Je me suis régalié de correspondre avec mon cousin du Québec: c'est tellement simple et immédiat ! Du coup je fais partie du groupe qui travaille sur le projet de "cybercafé" au Pont de Montvert...

*1/ Logiciel: C'est un outil installé sur l'ordinateur et destiné à un usage précis. Par exemple, pour un traitement de texte ou pour un traitement d'image. Le système d'exploitation permet aux logiciels d'exécuter les tâches qu'on leur demande.

*2/ CD Roms: Support de fichiers contenant texte, son, image...

■
Mathias BROSSARD

l'air de rien.....

Découverte de l'école de la pierre sèche, rencontres et réflexions: un séjour riche en enseignements...

Pierre sèche à Majorque





Quatre habitants du Ventalon-Mont Lozère sont allés voir les murs pierre-sèche à Majorque

Du 27 Septembre au 1er Octobre, le P.N.C, et le FODESMA (avec le soutien financier de l'Union Européenne) ont organisé un voyage d'étude sur le thème de la pierre sèche à Majorque. Quatre habitants locaux se sont "dévoués !" (hé oui ! il en faut !!) pour y participer: Bruno Durand, Thomas Brasseur, Olivier Charton, et Roland Mousquès . Ce voyage avait trois buts...

- Découvrir à Majorque l'école de la pierre sèche, les réalisations et les projets du Conseil Insulaire de l'île .

- Faire se rencontrer : des maçons, des praticiens, des chercheurs et des formateurs de la pierre sèche.

- Réfléchir à ce qui pourrait se faire concrètement dans les Cévennes .

Le FODESMA .

C'est un établissement public dépendant du Conseil Insulaire de Majorque. Ce conseil a une grande

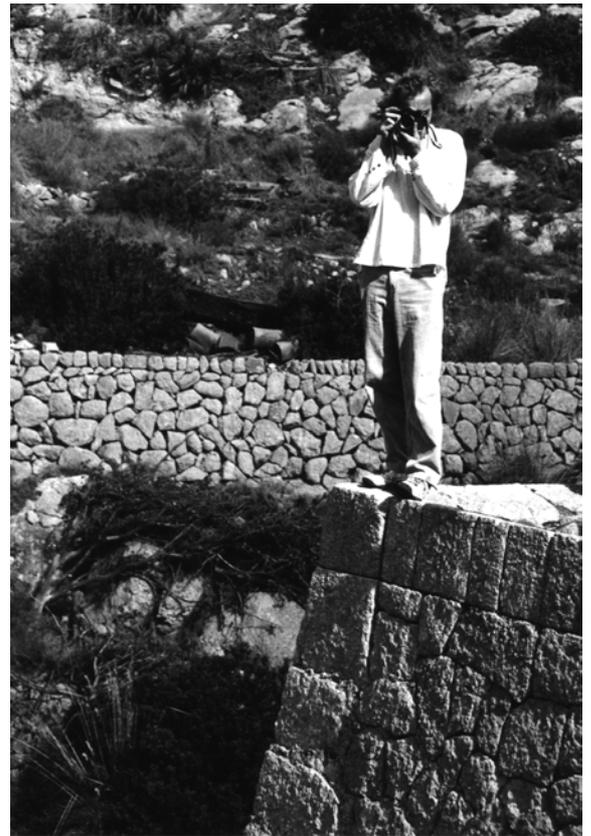
conseil a une grande autonomie (comme toutes les régions en Espagne) dans sa gestion et ses décisions. Ceci lui donne une efficacité certaine pour réaliser les projets décidés . Cette expérience de relance de la pierre sèche sur la partie montagnaise de Majorque, est une des plus réussie de l'Europe méditerranéenne .

Elle comprend deux volets : une école pour former des spécialistes des murs pierre sèche: les "Margers", et une grande réalisation : la route de la pierre sèche à travers la montagne.

Le FODESMA est largement financé par l'Europe.

L'ÉCOLE

Dans les années 80 , les jeunes chômeurs et les jeunes en difficulté d'insertion sur le marché du travail, étaient nombreux . Les artisans spécialistes de la pierre sèche disparaissaient et on constatait un abandon du patrimoine agricole (terrasses à olivier),



agricole (terrasses à olivier), historique et artistique . L'ensemble de ces trois facteurs a incité, en 1987, à créer une école de la pierre sèche pour former des " Margers", capables de travailler sur les chantiers publics (restauration du patrimoine historique national) et sur des chantiers privés avec des entreprises ou à leur compte . L'école est cofinancée par le ministère du travail espagnol et le fonds social européen .

L'école dure deux ans, avec des cours théoriques (remise à niveau de l'enseignement général) et des chantiers de pierre sur le domaine public pour des collectivités locales. L'aspect culturel du travail pratique sur les chantiers donne un sens et une raison d'être au travail des jeunes chômeurs un peu paumés. Un peu de fierté leur est possible. Actuellement 90% des apprentis sortis de l'école trouvent un emploi sur l'île. C'est remarquable. ●●●

Ci-dessus: notre petit reporter sans frontières en action. À gauche: murettes en pierres sèches réalisées par l'école-atelier. L'utilité technique rejoint la beauté de la ligne...



Page 18:
La technique
et la poésie de
la pierre
sèche rend le
lieu
magique.
C'est, pour la
vallée, un
mariage réussi
entre
murettes et
montagne.

Page 19:
Mur réalisé
par des
trappistes
français en
1920. Rien n'a
bougé. La
pierre sèche
est donc
stable. Y
aurait-il un
cousinage
caché avec les
Astèques ?

À droite:
démonstration
de taille au
"tétu" par le
maître de
l'atelier-école.

PIERRE SÈCHE et DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le FODESMA a travaillé sur l'analyse des ouvrages en pierre sèche de l'île.

Il a fait un catalogue des champs, des terrasses de culture de l'île (cartographie au 1/5000) en décrivant leur état et leurs valeurs patrimoniales. Il a réalisé un catalogue des anciens chemins empierrés de l'île en notant les problèmes de conservation (pressions urbaines et de la propriété privée). Enfin il a fait un catalogue sur Lluçmajor, municipalité riche en baraques pierre sèche. Ces études sont destinées à servir pour toutes les opérations d'aménagement du territoire.

Le FODESMA a relancé le métier de "murailleur" (marger), par la création de l'école et la relance des chantiers de pierre sèche. C'est une réussite pour les créations d'emplois et d'activités. Ces chantiers ont contribué au sauvetage de nombreuses constructions en pierre sèche, d'intérêt culturel et patrimonial.

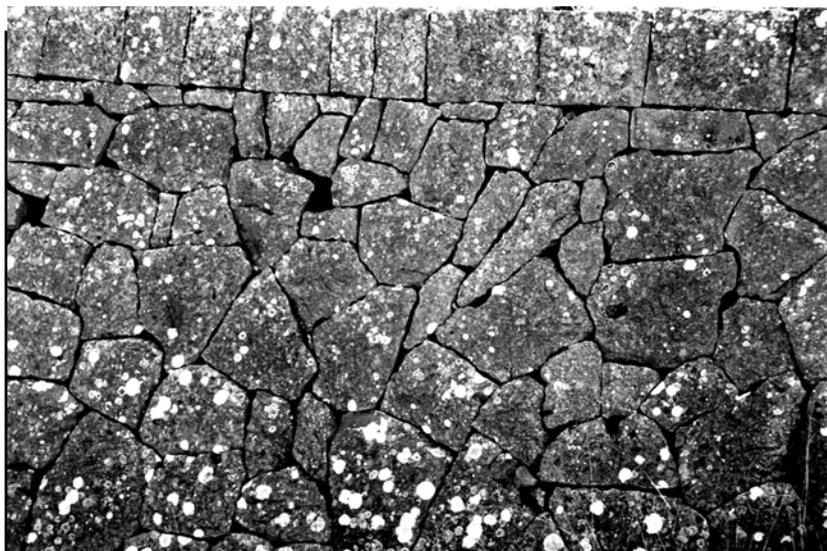
Le renouveau de la pierre



Le renouveau de la pierre sèche passe aussi par l'éducation et la diffusion d'ouvrages. Le FODESMA a fait des expositions et organisé des congrès sur le thème de la pierre sèche.

Le FODESMA travaille à la création de la route de la pierre sèche. C'est la traversée de la serra de Tramuntana par un chemin de randonnée pédestre de 140 km, agrémenté

gîtes d'étape. Il reprend un réseau d'anciens chemins restaurés. Cette activité touristique sera plus respectueuse de l'environnement que le bétonnage massif des côtes touristiques (appelées par les locaux : "Usine à maillots de bain"). Cette "Ruta de Pedra en sec" sera achevée d'ici 3 à 4 ans. Nous vous conseillons de la mettre au programme de vos vacances futures (N.D.L.R.).



ET NOUS DANS LES CÉVENNES ?

Ce voyage nous a donné envie de faire quelque chose pour faire avancer la pierre sèche dans les Cévennes .

Je pense que les participants à ce voyage sont d'accord en gros avec certains points .

1) Il y a une immense possibilité de chantiers pierre sèche en Cévennes. Les ouvrages sont nombreux et variés, (murs de bancel, maisons, réseaux d'eau, petits patrimoine, murs de soutènement des routes et chemins etc...)

2) La pierre sèche est une activité de main d'oeuvre (c'est bon pour l'emploi) .

3) La pierre sèche est une activité non polluante. L'économie de ciment et donc d'énergie pour le fabriquer est appréciable (cela fait moins de gaz à effet de serre) . La pierre est réutilisable beaucoup de fois .

4) Il faut trouver une raison économique à remonter les murs de bancel. Quelles

utilisations ? Est-il concevable de remonter les murs pour les remonter, il faut trouver une raison et un sens à cela.

5) L'intérêt culturel de sauver un certain nombre d'ouvrages en pierre sèche, est évident .

6) La multiplication des administrations et leurs cloisonnements compliquent la réalisation des projets (contrairement à Majorque où le Conseil Insulaire est l'unique décideur) .

7) Les problèmes de financement restent posés. Mais pas résolus .

8) La motivation des participants reste forte.

Cette liste n'est pas exhaustive. Nous allons prolonger notre rencontre et essayer d'aboutir à quelques réalisations concrètes.

Le grand roman de la pierre sèche n'est pas clos. Nous vous tiendrons au courant.

Roland MOUSQUES

A propos des "Contrats Pierre"...

En 1997, forts de notre expérience "Contrats Verts", nous présentons un dossier -solide - "Contrats Pierre" qui doit permettre de constituer une équipe de 4 "emplois jeunes" chargés de s'initier à la technique, puis de réaliser des constructions de pierres sèches dans nos Cévennes.

Ce dossier présenté à trois reprises, est par trois fois refusé par M. Pfister, coordonnateur emplois jeunes pour notre secteur, les dirigeants du PNC et bien sûr le préfet de la Lozère.

Aujourd'hui le PNC envoie des artisans cévenols aux Baléares pour s'initier aux constructions en pierres sèches.

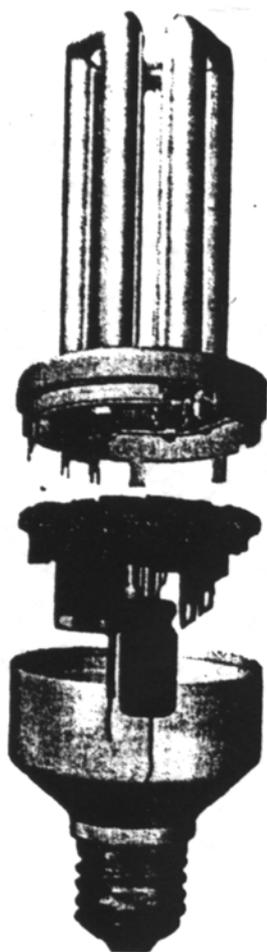
Nous pensons à Montaigne: "Quelle vérité que ces montagnes bornent, qui est mensonge au monde qui se tient au delà ?".

E. PASSEBOIS
Directeur de l'ASA-DFCI

Nous poursuivons notre tour d'horizon sur les pratiques permettant une économie d'énergie dans les différents domaines.

Aujourd'hui: l'éclairage.

La maison des [néga] watts



Mieux utiliser la lumière du jour

Quelques conseils pratiques permettent à la fois un meilleur confort visuel et des économies d'énergie:

- éviter les couleurs sombres en plafond qui absorbent beaucoup de lumière et obligent à renforcer inutilement l'éclairage artificiel;

- dans la cuisine, disposez si possible le plan de travail sous une fenêtre: cela évitera d'être obligé de l'éclairer même en plein jour pendant une grande partie de l'année;

- des fenêtres assez hautes

renforcent les apports de lumière dans le fond d'une pièce;

- les écrans d'ordinateurs doivent être perpendiculaires aux ouvertures pour assurer un confort visuel optimal.

Œil humain et lumière naturelle

La lumière naturelle est non polluante, gratuite et parfaitement adaptée à notre confort visuel: la capter avec efficacité c'est découvrir un véritable gisement de négawatts !

Pour une utilisation d'au moins 1/2 heure par jour, remplacez systématiquement une ampoule classique par une lampe fluocompacte.

Les lampes fluocompactes.

Les lampes fluocompactes fournissent aujourd'hui une lumière douce très semblable à celle des ampoules classiques à incandescence, mais avec des avantages remarquables. Ainsi une lampe fluocompacte de 20W:

- fournit autant de lumière qu'une ampoule classique de 100W;

- dure jusqu'à quinze fois plus longtemps;

- dégage 80% de chaleur en moins;

- consomme quatre à cinq fois moins et donc économise près de 1000 kWh pendant sa durée de vie !

Contrairement à une lampe à incandescence, une fluocompacte se détériore peu en cas de variation de la tension du réseau électrique, et son intensité lumineuse baisse peu si la tension du réseau est faible.

Dégageant peu de chaleur, son tube monte en surface à 70°C seulement contre 230°C, évitant ainsi les risques de brûlure ou le jaunissement des abat-jour. Enfin elle supporte sans problème plusieurs centaines de milliers d'allumages.

En moins d'un an seulement le surcoût initial de la lampe fluocompacte est annulé et les économies commencent. En fin de vie, soit 12000 heures, l'utilisation de la lampe fluocompacte a permis d'économiser 700F. ■

Ghislaine GUIGNIER

Fiche pratique

Comment choisir une lampe fluocompacte ?

Pour trois heures d'utilisation par jour, vous pourrez conserver votre lampe pendant onze ans. Son achat doit donc être fait avec soin.

Attention tout d'abord aux lampes en promotion sans étiquetage clair généralement signe d'une électronique ou de tubes de qualité moyenne. Mieux vaut cependant acheter une lampe fluocompacte bon marché qui ne tiendra que 5000 heures au lieu de 10000 heures, que de continuer à utiliser une lampe à incandescence.

Pour vous aider une étiquette européenne énergie a été créée sur le modèle des étiquettes figurant sur certains appareils ménagers. Elle devrait être obligatoire à compter du 31 décembre 2000.

Sur cette étiquette figure:

- la classe d'efficacité énergétique caractérisée par une lettre-code de A à G, les lampes A étant les plus efficaces. Une bonne lampe fluocompacte a une lettre-code A ou B;

- le flux lumineux en lumens (lm);

- la puissance absorbée par la lampe en watts (W);

- la durée de vie nominale moyenne de la lampe en heures, qui est la durée moyenne au bout de laquelle 50% des lampes ne fonctionnent plus.

Informations

1,4% de rendement...

Le rendement thermodynamique d'une centrale de production d'électricité thermique (classique ou nucléaire) est de l'ordre de 33%. Les pertes sur le réseau français sont de 11%. Enfin le rendement de conversion en lumière d'une lampe à incandescence n'est que de 5% seulement... Ces différents rendements se multiplient: $0,33 \times 0,89 \times 0,05 = 0,14$ soit 1,4%.

98,6% de l'énergie primaire utilisée pour nous éclairer par des lampes à incandescence est donc perdue en chaleur !

2 lave-linge...

Une lampe halogène "crayon" de 500W utilisée chaque soir pendant 3 heures consomme 550kWh/an soit plus que 2 lave-linge !

Paris-Moscou...

En France l'utilisation d'une seule lampe fluocompacte évite:

- le rejet de 60 kg de CO₂.

- le rejet de 0,4 kg d'oxyde de soufre.

- la production de 150 cm³ de déchets nucléaires.

Le volume de la lampe est égal au volume des déchets nucléaires non produits qu'il aurait fallu gérer pendant plusieurs milliers d'années.

Si l'électricité est produite uniquement par une centrale au fioul, cette lampe évite de brûler 210 litres de pétrole: de quoi faire Paris-Moscou en voiture !

OGM comme, par exemple, à toute analyse de contaminant: on peut dire "inférieur à" ou "non détecté au seuil de " mais pas "absence garantie d'OGM", affirme ainsi François Vigneau, chef du Département chimie d'un laboratoire privé d'analyses.

- Frédéric Prat, tél: +33.(0)4.67.02.82.09
- Frederic.prat@geyser.asso.fr

Santé et environnement

Projets: Les chercheurs de la firme de biotechnologie canadienne *Nexia Corporation* ont inséré le gène responsable de la protéine de **soie d'araignée** dans le patrimoine génétique de chèvres afin qu'elles produisent cette protéine sous forme soluble dans leur lait. Filtrées et concentrées, ces protéines serviraient à produire un fil beaucoup plus résistant que les fibres synthétiques ou naturelles actuellement utilisées. D'autres laboratoires cherchent à faire produire ce fil, comme l'unité nationale séricole de l'INRA de Lyon, qui tente de modifier génétiquement le vers à soie *Bombyx mori* ou la firme Dupont de Nemours, qui mise sur la production de ce fil à partir de bactéries ou de levures transgéniques.

- Libération, 25 août 2000

Les immunologistes de l'Hôpital Guyon ont découvert le gène qui permet de contrôler le développement de *Streptococcus mutans*, la bactérie responsable des caries. Des chercheurs britanniques de l'international Institute of Horticultural Research (Kent) cherchent à modifier génétiquement des pommes ou des fraises par l'insertion de ce

gène afin de créer des fruits qui préviendraient les maladies dentaires.

- London Times, 9 septembre 2000

Des scientifiques de l'Université de Manchester, financés par le Ministère de l'Agriculture britannique, ont comparé l'ADN de 80 000 organismes différents et ont ainsi découvert qu'un gène appelé "*mariner*" avait passé 7 fois la barrière des espèces durant l'évolution. Or, ce gène est actuellement utilisé dans les constructions génétiques expérimentales. Par exemple, l'Institut Roslin l'a inséré dans des poulets afin que les œufs produisent des médicaments. Les chercheurs mettent en garde contre les risques que



représente l'utilisation d'un tel gène.

- New Scientist, vol 16, n°2244, 24 juin 2000

Pollution

Dissémination: Lavern Affleck, agriculteur canadien, a découvert dans son champ de blé du colza résistant au Round Up. Or, il n'a jamais acheté ni cultivé de colza Round Up Ready. Le gouvernement canadien reconnaît que les problèmes

liés à la dissémination et à la pollinisation croisée de plantes transgéniques sont de plus en plus fréquents. Percy Schmeiser qui, accusé par Monsanto d'avoir frauduleusement utilisé ses semences OGM, a entamé un procès contre cette firme, a déclaré qu'une centaine d'agriculteurs lui avaient mentionné des problèmes de ce genre.

- Cropchoice, 15 août 2000

Soja: 46 hectares de soja contaminés par du soja transgénique (entre 0,8 et 1,5%) ont été découverts dans le sud est de la France. Le gouvernement a ordonné la destruction de ces parcelles car la culture de soja transgénique est interdite en Europe. Les agriculteurs seront indemnisés. Pendant le week-end du 26-27 août, les champs contaminés ont été fauchés.

- Compléments d'informations sur le site web d'Inf'OGM: <http://www.infogm.org/bull11>

Actions citoyennes

Etats-Unis: Une coalition de défense de l'environnement ou de l'alimentation a annoncé le 19 juillet le lancement d'une campagne nationale intitulée: *Genetically Engineered Food Alert* (GEFA) pour obtenir la suppression de tous les ingrédients issus d'OGM jusqu'à ce que les tests et un étiquetage soient mis en place. GEFA va aussi faire pression sur les pouvoirs publics pour qu'ils rendent les firmes responsables des OGM qu'elles produisent.

- <http://www.gefoodalert.org>

France: La magistrate Karine Claramunt a mis en examen la Confédération paysanne pour destruction de biens et complicité de

destruction de biens, à Druelle, près de Rodez. En effet, en juillet 1999, quatre vingt manifestants avaient détruit quelques pieds de maïs transgéniques semés par l'entreprise Ragt. Cette mise en examen d'un syndicat est une première en France. "*On tente de minimaliser le mouvement social*", affirme Marie-Christine Etelin, avocate de la Confédération paysanne.

- Midi Libre, 7 juin 2000

Consommation

Royaume Uni: 25 producteurs de lait ont décidé de coopérer pour créer la première laiterie garantissant du lait sans OGM, dans la région de Burton-on-Trent. Afin de pouvoir produire 200 000 litres de lait par an en octobre 2001, le groupe nommé Amelca, est actuellement à la recherche de 130 producteurs.

- Farmers Weekly, 30 juin 2000

Brésil: La firme agro-alimentaire Olvebra, qui détient 90% du marché du lait de soja, a investi un million de dollars afin d'étiqueter clairement l'absence d'OGM. Elle achètera désormais tout le soja aux petits agriculteurs (<50ha) de la région d'Alto Uruguai, réunis au sein de la coopérative *Triticola Très de Maio* (Cotrimaio). La certification non-OGM sera confiée à Genetic ID. De son côté, en France, le Réseau Agriculture Durable (RAD) monte une filière de soja bio tracée sur la base du commerce équitable avec des coopératives du sud du Brésil, après l'essai infructueux d'un contrat de 5000 tonnes, l'année dernière.

- Journal do Comércio, 11 août 2000. RAD +33 (0)2.99.50.30.89.

Informations collectées par G. GUIGNIER

vent du (vendu?) globe

La prolifération d'associations, toutes "plus amie de l'homme que moi, tu meurs", parfois un peu vite rebaptisées organisations non-gouvernementales peut en effet faire penser à cet objet céleste d'aspect diffus et vaporeux...

La nébuleuse humanitaire



instant demandé si, à mon tour, je ne faisais pas un simple ... contresens, en employant un terme qui contient avant tout l'idée de trouble, de vague, et n'est donc pas particulièrement flatteur, alors que l'épithète qui s'y trouve associée ne peut que susciter l'estime.

La prolifération d'associations, toutes " plus amie de l'homme que moi, tu meurs", parfois un peu vite rebaptisées *organisations non-gouvernementales* peut en effet faire penser à cet objet céleste d'aspect diffus et vaporeux. Souvent associées à ce que, depuis 95 surtout, on désigne sous le nom de " mouvement citoyen", elles en apparaissent de plus en plus souvent comme l'appareil militant, sinon le bras séculier. Le développement de la communication internet semble devoir leur donner les moyens d'information et de mobilisation dont leur manque de structures aurait pû les priver.

On parle fréquemment de la " bulle financière", pour désigner paradoxalement cet ensemble opaque et impénétrable au commun des mortels. Le choix, pour désigner un monde aussi

hostile et peu attractif, d'un mot qui évoque tout au contraire transparence et légèreté m'a toujours étonné.

En titrant cet article : " *la nébuleuse humanitaire* ", par une sorte de contrepoint philosophique, je me suis un

Le citoyen, auxiliaire social de la puissance publique ou son suppléant?

Les associations caritatives, vieilles comme les congrégations religieuses et les dames d'oeuvres, nous ont depuis des siècles habitués à leur présence. On aurait pu penser que deux guerres mondiales, une "société des nations" relayée par une "organisation des nations unies", l'enrichissement constant de nos sociétés servi par l'emballage de la technologie, une fiscalité donnant aux états les plus riches des moyens de plus en plus considérables (voyez cagnotte...), et enfin des moyens publics de contrôle et d'évaluation interdisant bientôt gaspillages et prévarication, rendraient obsolète le concept même d'une intervention volontariste et supplémentaire du citoyen en faveur de tous les démunis.

La solidarité, vertu moins cardinale que la charité, aurait pu ne pas être pour autant congédiée : la vie sur terre réserve assez de surprises, depuis les catastrophes naturelles réellement imprévisibles jusqu'aux plus épouvantables pandémies, pour que la fraternité, à travers ceux qui en seraient restés friands, trouve encore à s'exercer. Mais au moins les fruits de notre travail, de notre créativité, auraient-ils été utilisés, une fois satisfaits nos appétits les plus avouables, à répandre le bien-être général au-delà de notre propre cellule, sans qu'il soit nécessaire que nous nous déguisions périodiquement en bienfaiteurs de l'humanité au petit pied. Le plus souvent d'ailleurs pour nous auto-

nous auto-amnistier des kilos excédentaires dont nous chargeons nos carcasses, comme des biens, meubles et immeubles, ces suppléments de bagages, dont nous chargeons notre patrimoine. C'était compter sans les "morfals", les boulimiques, les "j'en ai jamais trop" qui, de la fraude fiscale à la spéculation frénétique, s'emploient à détourner du bien commun tout ce qui peut gonfler, jusqu'à l'apoplexie, leur bien particulier.

Rien d'étonnant dès lors que le malheur se porte bien et qu'il faille se tourner sans cesse vers le citoyen pour lui demander de se substituer aux carences d'un système économique et social que ses représentants élus, non seulement ne parviennent pas à améliorer, mais ont de plus en plus de mal à maintenir en l'état.

Il ne s'agit pas, on l'aura compris, de fustiger ceux qui prêtent leur concours, en actes ou en monnaie, à cette oeuvre collective de solidarité. Encore moins ceux qui ont pris l'initiative de compléter, fut-ce de manière parfois un peu inconsidérée, voire anarchique, les dispositifs publics et privés, là où ils estimaient leur action insuffisante ou inexistante.

La mondialisation de l'intervention citoyenne.

L'humanitaire, comme on dit, a atteint sa vitesse de décollage médiatique à partir du moment où il a su devenir "sans frontières". S'imposant comme l'auxiliaire indispensable du politique, beaucoup plus que comme son "poil à gratter", il est présent dans tous les secteurs de notre vie, remplit les pages de nos



vie, remplit les pages de nos quotidiens et de nos magazines, alimente notre boîte à lettres en kilos de papier, le disputant ainsi à la "réclame" tout en lui empruntant parfois ses méthodes, voire ses gadgets (il est possible que la béquille modèle réduit de Handicap International ait eu un fort impact...).

Mais contrairement à l'invasion publicitaire, je ne trouve jamais là "rien à jeter" : pas une campagne, pas un appel, qui ne mérite notre attention, mieux, notre adhésion. Pour certains, le problème finit par être de "faire le tri", car avec la meilleure volonté, on ne peut être partout. D'autres, apparemment plus résolu en posant deux postulats en béton : "on ne sait pas où ça va !", s'il s'agit d'un appel à la générosité, ou "ça ne servira à rien", s'il s'agit d'une simple signature au bas d'une pétition. ●●●

Contrairement à l'invasion publicitaire, je ne trouve jamais là "rien à jeter": pas une campagne, pas un appel, qui ne mérite notre attention, mieux, notre adhésion.

vent du (vendu?) globe ●●●●●●●●●●

●●● Dans le prolongement de Seattle et Millau ...

Chacun peut observer, notamment à l'occasion de manifestations, la confusion croissante qui s'établit entre le militantisme humanitaire et politique. Corollaire d'une mondialisation sociale qui nous rend de plus en plus solidaires les uns des autres sur l'ensemble de la planète, parce que nous sentons, confusément peut-être, que les "gens de Davos" sont bien déterminés à faire la loi, leur loi, et à l'imposer à l'ensemble de l'"humanité".

"éthique de l'information", sous peine de creuser un peu plus l'écart entre "infos-riches" et "infos-pauvres", contribue grandement à un spectaculaire changement d'échelle, et de nature, dans les méthodes d'action.

La structuration d'un mouvement d'initiative citoyenne, même si elle atteint difficilement le niveau des organisations syndicales ou politiques, est à la fois le prix du succès qu'il rencontre et la condition de son efficacité. Internet, d'accord, ça peut aider, mais le pourcentage

démarche démocratique qui fait de ses élus ses seuls mandataires, le citoyen ne se condamne-t-il pas à fabriquer du technocrate ?

C'est peut-être ce qu'ont pensé ceux qui ont créé la "Coordination pour le Contrôle Citoyen de l'OMC", des économistes pour la plupart, initiateurs de l'Institut de Relocalisation des Entreprises, qui ne semblent pas avoir, pour l'instant, éprouvé le besoin de formaliser leur démarche, mais n'en sont pas moins très actifs dans le cadre d'un réseau international. Faudra-t-il pour autant créer un jour "l'Office de Contrôle de la Coordination du Contrôle Citoyen de ..." ? Ne faisons pas de mauvais esprit, mais c'est un peu pour réfléchir à cette "grave" question que j'ai répondu à l'invitation conjointe d'ATTAC et du CCC-OMC du Gard à une journée de séminaire sur l'AGCS, le 29 août dernier. J'y ai beaucoup appris et souhaite maintenant communiquer mon inquiétude à tous ceux que je peux approcher, afin que chacun puisse, dans la mesure de ses moyens, lutter contre ce que certains voudraient nous faire croire inéluctable.

Et là, pour ceux qui douteraient encore du poids dont chacun dispose sur notre avenir commun, je citerai cette phrase extraite du livre d'Albert Jacquard, "A toi qui n'est pas encore né(e)", où il dit à son virtuel arrière-petit-fils : "Garde-toi d'imaginer que ton influence est négligeable. Tu n'es qu'un des huit milliards d'humains qui, d'après les prévisions actuelles, peupleront la planète en 2025 ; mais, comme chacun d'eux, tu comptes pour un. Ni moins que les



Un mouvement tel que ATTAC (Action pour la taxation des transactions pour l'aide aux citoyens), qui est né en France en juin 98, compte maintenant plus de 25000 membres et 150 comités locaux. Il a déjà pris une dimension internationale. Le développement des NTIC (nouvelles technologies d'information et de communication), s'il appelle à la mise en place rapide d'une

d'internautes reste encore faible, même si l'accès aux réseaux est une des causes principales d'équipement des particuliers. De tels mouvements peuvent-ils alors échapper aux enjeux de pouvoir, comme à la professionnalisation résultant des premiers emplois permanents qu'ils sont appelés à créer, fussent-ils ces emplois-jeunes, panacée des associations ? En voulant légitimement revenir à la

personnages qui occupent le devant de la scène et que l'on dit puissants, ni plus que les malheureux qui sont apparemment sur la touche et que l'on dit exclus. Ta présence pèse du même poids que celle des présidents et des clochards. N'accepte jamais de succomber aux insidieux "à quoi bon?". Ne te satisfais pas du rôle de Ponce-Pilate. Ne dis jamais : "je n'y peux rien", ou pire, "je n'y suis pour rien". Certes, les galaxies ou les particules élémentaires ne sont guère influencées par tes choix ; mais, entre ces deux inaccessibles, l'infiniment grand et l'infiniment petit, il y a le monde des hommes, la "Terre des Hommes", scène où, avec huit milliards d'autres, tu vas jouer ton rôle. Ce rôle n'est pas déjà écrit."

L'OMC face à l'Europe

Où est le problème ? L'AGCS, c'est l'Accord Général sur le Commerce et les Services, que nous mijote en permanence l'Organisation Mondiale du Commerce, née en 1994 des "Accords de Marrakech". Il risque de connaître de nouvelles avancées d'ici peu si nous n'y mettons pas notre nez et, n'en doutons pas, ces avancées seront faites de nos reculs.

Quel est, à travers ce dispositif, l'objectif poursuivi par les firmes transnationales qui manipulent les marionnettes ? C'est diaboliquement simple : transformer en marchandises commercialisables et privatisées toutes les activités humaines qui ne le sont pas encore.

Souvenez-vous de l'A.M.I. (Accord Multilatéral sur les Investissements), dont Marie-Christine Lieber et moi vous

vous avons parlé l'an dernier dans ce journal, et sur lequel aucun parlement national, une fois encore, n'avait été consulté. De la même manière, la révision de l'AGCS vise à élever progressivement le niveau de libéralisation. Vous pensiez que des secteurs d'activités tels que la santé, l'éducation, la culture, pouvaient rester le domaine d'élection du service public ? Eh bien, non ! .

Notre "exception française" n'a pourtant rien d'exorbitant: dans les domaines cités, notre pays ne connaît, que je sache, aucune étatisation exclusive. Même l'eau, est privatisée. Bientôt l'air, si nous restons distraits. Figurez-vous pourtant que cette "exception" nous mettrait à la traîne de la "modernité", autant dire au ban de la société des hommes. L'OMC veut donc en finir avec elle.

Et si vous pensez que le Commissaire européen chargé du dossier, pourtant français et même socialiste, Pascal Lamy, va faire en sorte de veiller au grain, erreur ! Souvenez-vous de Seattle. La voix de l'Europe, c'était lui. C'est toujours lui. Lui, un ancien du Crédit Lyonnais, qui entretient avec les lobbies patronaux les relations les plus affectueuses, au point de déclarer, à son arrivée à la Commission européenne : " c'est vraiment agréable de se retrouver dans le milieu des affaires ! ", puis, rapidement débourré : " l'Organisation Mondiale du Commerce doit élargir ses attributions." Il se trouve que j'ai connu, ou plutôt rencontré à trois reprises Pascal Lamy dans les années 80, à l'époque où, encore jeune énarque, il présidait le CIASI (Comité interministériel d'aménagement



Le commissaire européen Pascal Lamy.

des structures industrielles), organe chargé de procéder au règlement de compte des entreprises de bonne taille frappées par la "crise".

C'était pour les besoins de la cause: j'étais appelé à intervenir dans le sauvetage d'entreprises en difficulté, et je me souviens combien la recherche de "solutions industrielles" le laissait parfaitement indifférent au sort des salariés victimes de ces restructurations. "Dégâts collatéraux", comme on l'a dit naguère au Kosovo. Plus tard, directeur de cabinet de Jacques Delors, il a sans doute perfectionné son art de réduire les problèmes sociaux à leur plus simple expression.

Voulez-vous découvrir ses partenaires les plus familiers, ceux dont il anticipe volontiers les espoirs les plus fous, jamais las de rendre service ? On nous en a cité six, parmi les plus représentatifs, qui ressemblent à s'y méprendre à des clubs d'hommes d'affaires, mais qui, c'est un comble, sont pourtant classés "organismes non-gouvernementaux" (au même titre que " Emmaüs" ,par exemple...) par l'OMC et l'Europe : ●●●

vent du (vendu?) globe ●●●●●●●●●●

●●●
 - TABD = Transatlantic Business Dialogue. Créé en 95 à l'initiative de la Commission européenne, il est actuellement présidé par J.C. Colomb, Pdg de Lafarge et compte environ 150 grands patrons des deux côtés de l'Atlantique. 80 % de ses recommandations sont reprises dans les décisions de la Commission européenne.

Celle-ci, faut-il le rappeler, est composée uniquement de fonctionnaires européens, répartis en 23 directions générales correspondant à des missions particulières, les fameuses DG d'où nous parviennent les non-moins fameuses "directives européennes".

croissant d'eurocrates stipendiés par les multinationales. Fermons la parenthèse ...)

- GSN = Global Service Network. Créé en 98 pour accélérer la libéralisation des services, il regroupe principalement banques, compagnies d'assurance, télécommunications, ainsi que les "Big Five", les cinq plus gros cabinets d'affaires du monde.

- ERT = Table Ronde Européenne des industriels, elle réunit 45 "capitaines d'industrie".

- UNICE = Union des Confédérations d'industriels et d'employeurs, c'est-à-dire tous les équivalents européens du MEDEF.

Les 23 D.G. (Directions Générales, celles qui nous concoctent les fameuses "directives européennes") qui constituent la Commission européenne ont paraît-il peu de rapports entre elles. Au point qu'une directive conçue par l'une d'elles peut avoir des conséquences négatives sur la mission d'une autre. Mais en revanche, pour tout ce qui concerne les décisions mettant en cause une Organisation Mondiale du Commerce débarrassée de réglementations nationales vécues comme autant d'entraves au libéralisme, la Commission européenne s'est dotée d'un certain "Comité 133", transversal celui-ci, chargé d'avaliser les textes conçus par les D.G. et approuvés par la Commission, afin que le Parlement européen puisse les voter à la volée.

Evidemment, cette découverte, à supposer que c'en soit une pour vous, aurait de quoi nous couper les jambes. La détermination que l'on peut prêter à ces groupes de pression, servis par des moyens financiers probablement illimités, disposant de complicités que nous-mêmes avons contribué à créer, laisse-t-elle la plus faible chance aux citoyens de faire obstacle à leurs desseins ?

Peut-être suffirait-il qu'ils le veuillent vraiment ? Peut-être suffirait-il qu'ils cherchent à s'informer ? Peut-être suffirait-il qu'ils imaginent un monde dans lequel tout aurait été organisé pour leur éviter de se poser les bonnes questions ? Si nos grands-parents avaient pû connaître en 1913 le bilan de 14/18, auraient-ils mis la fleur au fusil ? Si nos parents avaient connu celui de 39/45, auraient-ils assisté impuissants à la montée du nazisme depuis



(Plus personne ne peut sérieusement regretter cette évolution de l'histoire de notre continent qui tend à en fédérer les peuples. Et ce n'est pas inviter à un replis frileux et xénophobe que souhaiter aux institutions européennes un fonctionnement plus démocratique. A une condition toutefois, c'est que le recul des souverainetés nationales ne laisse pas les citoyens de l'Europe sans recours contre les délires d'un nombre

- GBDEC = Global Business Dialogue on Electronic Business. Créé en 98 pour lever tous les obstacles au développement du commerce électronique, il est co-présidé par AOL et Time-Warner, qui ont récemment fusionné dans l'allégresse générale.

- EUROPEN = Réseau européen des entreprises et d'environnement.

les années 30 ? Ce qui se prépare aujourd'hui à l'échelle mondiale n'a rien à voir avec ces tragédies ? On peut toujours l'espérer. Ou se mettre rapidement du côté du manche, à tout hasard. Ou se battre. Au choix.

Il est toujours bon de rappeler quelques chiffres, ne serait-ce que pour justifier ce combat : si l'OMC jouait, comme elle le prétend, un rôle positif dans la répartition des richesses et la lutte contre les inégalités, et ceci au profit des plus déshérités de ses 137 membres, croyez-vous qu'on pourrait faire le constat suivant :

- en 1960, le revenu des 20% les plus riches était 30 fois plus élevé que celui des 20% les plus pauvres : en 1997, il était 74 fois plus élevé : progrès.

- en 1960, l'écart entre le revenu annuel moyen par tête dans les pays riches et celui des pays pauvres était de 5700 \$: en 1993, il était déjà passé à 15400 \$ et ça ne s'est pas arrangé depuis : progrès.

(source : *Rapport sur le développement humain* - Economica, Paris - 1996 et 2000)

- en 1997, 90.000 ménages français possédaient un patrimoine financier supérieur à 10 millions de F; ils seront 146.000 en 2002 (source : *Société Générale, citant la base de données Datamonitor*) : progrès.

- 7 millions de personnes disposent d'une fortune financière globale de près de 200.000 milliards de F, dont 55.000 qui ont franchi la barre des 200 millions de F d'actifs financiers (soit 18 % de plus qu'à fin 98...),

- sur 514 milliardaires recensés par l'étude citée ci-après, 54 % sont américains du

après, 54 % sont américains du nord (ils n'étaient que 31 % en 90...), 22% européens, 15% asiatiques, 6% latino-américains, 3% moyen-orientaux.

(source : *Etude sur les fortunes financières mondiales*, réalisée par la banque d'investissement américaine Merrill Lynch et le Cabinet Gemini Consulting)

Ce n'est quand même pas faire de "l'anti-américanisme primaire" que contester une organisation de la planète entièrement soumise à la politique du " bloc occidental d'inspiration anglo-saxonne", et alors même que notre pays n'est certainement pas la victime principale de cette nouvelle forme d'impérialisme.

Sans doute sommes-nous relativement impuissants face aux USA, qui disposent de 17,87 % des droits de vote au FMI et à la Banque mondiale. Pourtant, ces institutions prennent leurs grandes décisions à la majorité qualifiée de 85 %, ce qui veut dire que la minorité de blocage se situe à 15 % : or, les seuls membres de la **zone euro** disposent en commun de 22,66 % des quote-parts, donc largement assez pour promouvoir d'autres politiques que celles de Washington.

Comme le fait observer Bernard Cassen dans le numéro de septembre du Monde Diplomatique :

" Il est maintenant de plus en plus évident qu'existent une identité de vue idéologique et une division du travail concertée - même si elle n'est pas exempte de conflits - entre l'OCDE, l'OMC, le FMI, la Banque Mondiale, le G8 et la Commission européenne".

Et le sociologue Pierre Bourdieu, qui a pris, avec une

Bourdieu, qui a pris, avec une vingtaine de chercheurs du monde entier, l'initiative d'adresser un avertissement solennel au directeur général de l'Unesco, a pu lui écrire à juste titre :

"Aujourd'hui s'est constitué une sorte de gouvernement mondial invisible qui fonctionne dans le secret..." dans lequel l'AGCS serait *"une sorte de virus informatique qui vise à détruire tous les acquis de*



l'humanité."

Sinistrose ? Pompiers pyromanes ? Mésestimation des perspectives bénéfiques de la mondialisation pour l'humanité ? Premières étapes d'un gouvernement mondial entièrement voué au bien-être des Terriens et déjà illustré par les B.D. d'anticipation ? Peut-être. Souvenons-nous quand même d'autres paradis qui nous furent promis pour ... demain. ■

Georges Pons

bourrasque associative ●●●●●●●●●●

La météo ne s'annonçait guère clémente pour ces 5èmes Rencontres Cantonales le 7 octobre dernier à Vialas. Et puis finalement le vent est un peu tombé et le soleil a pu réchauffer l'atmosphère de ces quelques heures passées ensemble. En tous cas, au nom de l'Association de Développement du Canton, un grand merci aux associations et aux communes qui ont pris part à l'organisation de cette journée ainsi qu'aux habitants de la commune de Vialas qui nous ont sympathiquement accueillis. Merci également à tous les producteurs, artisans, artistes qui ont pris part à cette journée.

Association de Développement du Canton



L'Association de Développement a maintenant un an d'existence, mais il est peut-être bon de rappeler ce qu'elle cherche à réaliser.

Le "Développement local", c'est quoi ? Pour faire (apparemment) simple, c'est mettre autour d'une table l'ensemble des acteurs d'un territoire, et sur la table, les données, les problématiques et les enjeux qui le caractérisent. On procède en premier lieu à un inventaire des données, puis à l'analyse des

problématiques et des enjeux. Enfin, après les discussions et les débats nécessaires, on définit des orientations et des objectifs desquels découlent des actions ou des projets à réaliser, que l'on va lister, vérifier leur cohérence entre eux et hiérarchiser.

C'est ce que le SIVOM avait décidé d'engager en lançant l'opération menée en 99 avec Mairie Conseil et la Fondation de France. Cela constituait une première phase de travail.

C'est ce que nous avons poursuivi en constituant l'Association de Développement du Canton du Pont de Montvert avec dans la foulée la création de 8 groupes de travail reprenant chacun une des grandes orientations dégagées dans la première phase (chacun a pu suivre l'évolution de l'activité de ces groupes d'une part dans les 2 premiers numéros de "A la cantonade", la lettre d'information de l'association et d'autre part à Vialas sur les stands des groupes organisés pour la rencontre cantonale).

Mais comment rendre cohérent, comment donner un sens à l'ensemble des projets à réaliser ou des actions à mener ? Sinon en comparant ce que nous vivons ici avec ce qui se passe ou se détermine pour nous ailleurs. Le monde qui nous entoure: le département, la Région, bientôt les Pays, mais aussi la communauté nationale, européenne, mondiale interagissent sur notre petit territoire. Nous sommes bombardés en permanence d'informations en provenance de toutes ces sphères concentriques.

Quelles incidences cela entraîne-t-il sur les choix que nous voulons ou pouvons faire ? En tant que territoire,

que pouvons-nous offrir ou nous offrir aujourd'hui ? Bien entendu, à notre niveau...

Nous ne résoudrons pas tous les problèmes de notre petite planète, mais nous ne pouvons faire l'économie d'un minimum de réflexion globale si l'on veut mesurer un tant soit peu l'incidence des choix que nous opérons à notre plan local.

Alors ? Alors, avec toutes ces considérations, tous ces objectifs, tous ces projets, il y a du pain sur la planche pour tout le monde.

Et nous savions bien, lors de sa constitution, que l'animation de l'association et la coordination des groupes de travail nécessiteraient une énergie qu'un travail uniquement bénévole ne pourrait assurer dans la durée.

Nous avons donc, comme annoncé, lancé un appel à candidature pour un poste d'animateur de développement local et nous avons recruté... une animatrice. Elle nous vient de Haute Savoie, a pris ses fonctions le 20 novembre et son bureau est installé au Pont de Montvert. Elle a pour mission d'apporter un appui technique aux groupes de travail, de coordonner leurs activités, de faire circuler l'information à tous les niveaux de l'association et d'assurer le suivi au jour le jour du fonctionnement général de celle-ci.

Mais elle ne fera pas tout et il nous faut continuer à travailler, les élus et les habitants du canton à la réalisation des projets que nous aurons définis ensemble. Ceci décidera de notre avenir. C'est un des rôles que l'Association de Développement s'efforcera de tenir. ■

Jean-Michel VAN DER STEEN



Faire revivre ce lieu, lui redonner la destination de relais, endroit d'échange, de rencontre, lieu de passage... Depuis cinq ans les membres de l'association portent cet espoir.

Des actions ont été entreprises:

- formaliser un projet;
- convaincre le Conseil municipal de Saint Andéol de Clerguemort de sa pertinence;
- signature d'une convention d'étude;
- persuader le PNC du bien fondé de notre démarche et de l'intérêt de sa réalisation;
- nouer des contacts avec des architectes, des porteurs de projet, notaire et administration...

Et puis à l'Espinas

organiser un chantier de nettoyage, de consolidation et de clôture, afin de préserver les ruines des inconséquents et de protéger les inconscients. Une partie de ces travaux a été réalisée au début de l'été, une deuxième phase aura lieu début décembre. Pour cette opération, des bénévoles, la commune de Saint Andéol, le SIVOM, le Parc National des Cévennes nous ont aidés et je les en remercie.

Aujourd'hui, il reste quelques montagnes à graver, mais l'espoir de venir s'asseoir à l'Espinas, vivant,

donne le courage pour continuer.

Devant les difficultés nous devons nous faire aider par le savoir des autres, les bonnes volontés convaincues par la justesse de notre propos sont les bienvenues.

Ce projet ressemble peut-être à une utopie, nous prouverons ensemble que l'Espinas peut revivre, que ce relais sur la route des Crêtes sera le lieu d'échange et de rencontre.

■

Vincent LEYMARIE

L'Espinas, relais... L'Espinas, association.

bourrasque associative ●●●●●●●●●●



REGAIN Foyer Rural

En bref un rappel des activités de la saison 99-2000

Soirées

Contes et Rencontres en Février

Il ne restait plus de place dans la cuisine du gîte du Viala, juste assez pour les 2 conteuses qui nous ont fait voyager dans les pays de l'Est avec leurs chansons et leurs histoires pleines d'humour.

Repas (jumbalaya) dansant
Chaude ambiance ! beaucoup de jeunes

Ateliers

2 ateliers vannerie (22 et 23 janvier, 29 et 30 janvier).

Un grand succès et beaucoup de travail pour Raymond Chapelle !

Atelier poterie
Peu de participants, mais du talent !

Atelier gym douce
Ça faisait du bien

Ensemble vocal "Vociferans"
Vous étiez nombreux à l'écouter au temple de Vialas lors de la rencontre cantonale

Stage de théâtre en février au château du Cauvel pour 11 enfants de 8 à 12 ans

L'absurde au quotidien. Thème assez difficile pour les plus petits ! beaucoup d'imagination et de plaisir à jouer.

Participation à la fête cantonale
Deux délicieux veloutés de légumes servis dans des soupières de potiron avec des légumes qui ont poussé dans les jardins cévenols, offerts par les habitants du canton

Et comme on dit toujours: Place aux jeunes...

Nous sommes six filles de 14 à 16 ans à faire partie de Regain, c'est à dire Estelle, Julie, Elodie, Anaïs, Lucie et Aurélia. Au cours de l'année 2000, nous avons fait ou participé à diverses activités dans le cadre de l'association.

En juin dernier, nous avons organisé une fête dans le but de récolter quelques fonds pour partir 3 ou 4 jours à la mer en juillet. DJ Tony et Nico à la sono, Sandrine et Zora au bar. L'entrée coûtait 10F, et cette fête nous a permis de regrouper quelques jeunes des environs: St Andéol, St Michel, Le Collet. On était à peu près une vingtaine de jeunes. Une bonne ambiance, mais pas assez de danseurs sur la piste ! Un seul regret : ne pas avoir assez surveillé la caisse des entrées. La fête s'est terminée vers 3h00 du matin, et nous avons rangé la salle le soir même.

Ensuite, vers mi-juillet (comme prévu), un petit séjour

(comme prévu), un petit séjour à la mer en Camargue avec Valérie, notre accompagnatrice. On s'est retrouvé dans un grand camping bien sympa, avec piscine et la mer à deux pas. Une navette nous permettait d'aller aux Stes Maries de la Mer. Il a fallu une bonne organisation pour l'achat de la nourriture, et le choix des activités. Finalement on a fait une balade à cheval sur des chevaux blancs camarguais, où même Estelle s'est laissée entraîner dans un galop. Et puis une mini-croisière sur un bateau nommé le TIKI III, duquel nous avons aperçu des animaux typiques de Camargue. Mais des activités



aussi plus sportives : soirée pizza, avec ensuite une soirée gitane (guitaristes+chanteurs), et pour finir une soirée inoubliable au Grau du Roi avec des manèges à sensations fortes. Heureusement entre chaque activité, il y avait le temps d'une petite baignade (malgré le vent). Nous avons découvert les joies du vélo à 6 places (et les trottoirs difficiles à éviter). Quel réconfort de rentrer en Lozère: il avait neigé sur le Mont-Lozère. Ça nous a rafraîchi les idées !

Enfin, le samedi 7 octobre a eu lieu la fête cantonale à Vialas. Dès le matin, l'équipe des filles toujours réunie. Les responsables du foyer rural de Vialas et nous, avons été chargées de préparer et servir le repas. 80 repas à servir et desservir: pas le temps de rêvasser. C'était une bonne expérience, puisque aucune d'entre nous ne connaissait ses dons de serveuse.

On espère que cette année on aura plus de projets. En tout cas on est bien contentes d'avoir pu réaliser tout ça. Si d'autres jeunes sont intéressés, ils peuvent nous rejoindre: plus on est de fous et...

Et pour la saison à venir

Les dates à retenir

Le 15 décembre 2000 à 20h30
Télécévennes viendra nous présenter son dernier reportage (N°6) sur grand écran.

Le 7 février 2001
Contes et Rencontres
"Fleur de vie"

Un spectacle parfumé et coloré par le rêve et la musique. Jérôme Aubineau est accompagné de Manou Lefeuvre à l'accordéon et Florette Michelat aux percussions.

"Dans la lignée des Yannick Jaulin ou Gérard Potier, Jérôme Aubineau manie les mots avec une verve et une inénarrable joie de vivre".

En projet

Michel Bourré propose un atelier poterie à toutes celles et ceux qui ont déjà participé. On attend ses dates.

Atelier cuisine

Une fois par mois, échanger des bonnes recettes et les manger ou inviter des personnes à partager le repas.

Contact: Laurence
tél: 04 66 45 56 31

Atelier aquarelle

Deux fois par mois, en fin d'après-midi s'initier à l'aquarelle pendant 2 heures et demi avec Alix

Contact: Julie Hugon
tél: 04 66 45 54 04

Atelier théâtre

Animé par Georges Pons
tél: 04 66 45 41 85

Sorties rando

Un jeudi par mois, aller ensemble par les sentiers. Tenue sportive pas exigée (à part les bonnes chaussures pour ne pas avoir d'ampoules).

Contact: Anne Level
tél: 04 66 45 56 29

Ensemble vocal "Vociferans"

Un dimanche après midi ou matin environ 2 fois par mois, chanter un répertoire varié.

Contact: Jacques Hugon:
tél: 04 66 45 54 04

Sorties spectacles

Se regrouper pour économiser nos véhicules et aller voir des bons spectacles.

Exemples:

le 22 décembre à St Martin
trio Michel Marre

Le 20 janvier à Florac
danse Flamenco

Et tout au long de l'année des soirées à thème, surprise.

Assemblée Générale

Comme l'a dit Aurélia lors de l'assemblée générale, un des buts de notre association est de permettre aux personnes de sortir de l'isolement, qu'elles

aux personnes de sortir de l'isolement, qu'elles soient jeunes ou âgées. Si vous avez du temps, même très peu, si les activités proposées vous intéressent, si vous pensez que c'est important de soutenir notre association nous comptons sur votre participation et, ou sur votre adhésion et à l'occasion nous remercions celles et ceux qui nous soutiennent depuis des années.

L'équipe de Regain vous présente son nouveau bureau qui a changé depuis la dernière Assemblée Générale:
Maryse Bruguès: Présidente
Laurence Vidal: Vice Présidente
Julie Hugon: Secrétaire
Lucie Hugon: Secrétaire adjointe
Anne Level: Trésorière
Georges Pons: Trésorier adjoint.



Cotisation 2000-2001

Merci de bien vouloir libeller votre chèque à l'ordre de Regain, et l'adresser à Anne Level Pénens-Haut 48240 St Frézal de Ventalon, en précisant vos nom, prénom, date de naissance, adresse.

Rappel des tarifs

Associations: 100F

Adultes: 50 F

Enfants (- de 14 ans): 30 F.

■
Julie HUGON

Action

Le Pari contre l'effet de serre.

Dans les négociations sur le climat au sein des Nations Unies, l'Union Européenne a pris l'engagement de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 8% en 8 ans.

"Nous, jeunes de toute l'Europe, lançons un défi à nos gouvernements : atteindre une réduction de nos émissions de 8% en 8 mois !".

C'est possible! Des gestes quotidiens dans de nombreux domaines peuvent permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Les participants de "The Bet" (Le Pari) entreprendront un ensemble de gestes pratiques et amusants: ils prendront les transports en commun au lieu de leur voiture, utiliseront moins d'emballages, réguleront mieux le chauffage, contrôleront leur consommation d'eau et d'électricité...

A l'aide de calculs rigoureux, la quantité "d'équivalent CO2" économisée par chaque changement de comportement sera totalisée.

Les parieurs sont surtout des classes de lycées, collèges, primaires, pour faciliter le calcul des économies. Mais des associations ainsi que des personnes isolées peuvent aussi parier.

L'agenda du Pari.

L'agenda du Pari.

Le Pari a commencé en octobre 2000. Il durera jusqu'en mai 2001. Mais les participants peuvent rejoindre la campagne en cours de route. Un arbitre, constitué d'experts, rendra son verdict en juin 2001.

Le déroulement concret.

En début de pari, une classe fait le bilan de sa consommation d'électricité, de chauffage, de papier, d'eau avec les factures, le nombre de lampes allumées... et un peu d'imagination.

Des "chèques" d'économies permettent de convertir les économies en gain de CO2.

Comment s'impliquer dans la campagne ?

- Donner envie à une ou plusieurs classes de parier (que l'on soit élèves, prof, cuisinier, etc...).

- Participer à la promotion de la campagne.

- Nous contacter: The Bet c/o RAC, 2bis rue Jules Ferry, 93100 Montreuil. Tél: 01.48.58.83.92.

Les associations organisant la campagne.

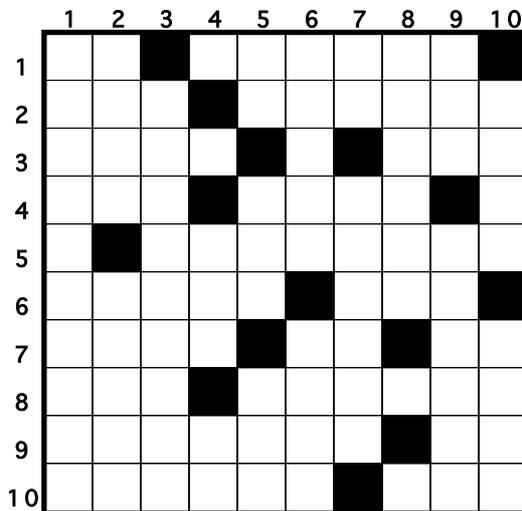
Chiche ! Les jeunes écologues alternatifs et solidaires.

Les Amis de la Terre.

Le Réseau Action Climat.

G.G.

Mots Croisés



Jeu proposé par Georges Pons

Horizontalement

- Moitié de père - Réunion agricole.
- Une branche et une ficelle - Amateur de fromage.
- Siège d'un célèbre procès en 42 - Passe-temps.
- De la famille des leptons- Piquant.
- Quelqu'un ou son absence.
- Sont souvent des étoiles filantes - Fait vieillir.
- Ouvre le jour - Symbole chimique - Dédaigner, c'est en faire.
- Fleuve africain - Sépare des lits.
- Partie - Préposition.
- Clé magique - Faux modèle.

Verticalement

- Des femmes de maquis.
- Solo d'opéra - Ennui de conjuncture.
- Ont fauté.
- Epoque - Possessif.
- Conjonction - Célèbre pour son curé - Unité de mesure.
- Produit de mélange - Vieille mesure.
- Préfixe - Souvent étrangleur.
- En Louisiane.
- Epoque - Fruits.
- Tas de sable - Victoire napoléonienne.

Cette grille de mots croisés en contient cinq choisis dans le "Chahier des dix mots", édité par le Ministère de la Culture et de la Communication et le Ministère des Affaires Etrangères, à l'occasion de la fête des mots, qui a lieu chaque année en mars.

Solution du numéro 47



tourbillon démographique

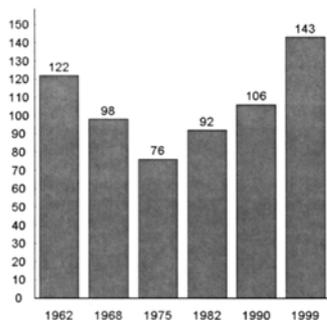
Recensement de la population de mars 1999 à Saint Frézal de Ventalon

Au 8 mars 1999, Saint-Frézal-de-Ventalon compte 143 habitants (71 hommes et 72 femmes), soit une densité de 8 habitants au km². La population est en forte hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 37 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 67 habitants.

L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-

La population depuis 1962



Source : Insee, recensements de la population

vingt-dix, le déficit naturel a été compensé par des arrivées de population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 4 naissances et 7 décès dans la commune; le déficit naturel s'élève donc à 3 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 40 personnes.

La commune dans son environnement

Saint-Frézal-de-Ventalon appartient à l'arrondissement dont Florac est la sous-préfecture. L'arrondissement regroupe 12524 habitants, soit une densité de 7 habitants au km². La population de la

	1975-1992	1980-1990	1990-1999
Naissances	6	12	4
Décès	12	7	7
Solde naturel	-6	5	-3
Solde apparent	22	9	40
Variation de la Population	16	14	37

Source : Insee, recensements de la population

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.
Solde apparent des entrées-sorties : différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le solde naturel. Il représente à la fois le solde des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

commune en représente donc 1,1%. Celle de l'arrondissement est en forte hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a gagné 723 habitants.

Dans l'ensemble du département, la population est passée de 72825 habitants en 1990 à 73 509 habitants en 1999 ; soit un gain de 684 habitants.

Les jeunes et les seniors

La commune abrite beaucoup de jeunes. Les 40 jeunes de moins de 20 ans représentent 28% de la population alors que ce pourcentage est seulement de 21,2% dans le

département. Les 15 personnes qui ont 75 ans ou plus représentent 10,5% de la population; à comparer à 10,9% dans le département.

Le neuf et l'ancien

La commune comprend 148 logements: 60 résidences principales et 88 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, aucun

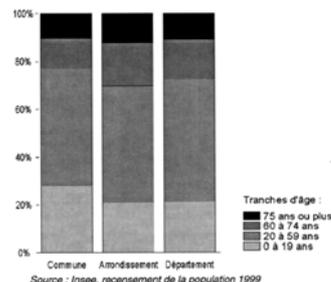
	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990-1999 (%)
Commune	106	143	34,9
Arrondissement	11 801	12 524	6,1
Département	72 825	73 509	0,9

Source : Insee, recensements de la population

logement n'est déclaré vacant). Le parc de logements est très ancien : 34 seulement ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 23%. Cette proportion de logements récents, construits dans un demi-siècle, est de 40,6% dans l'arrondissement et de 53,8% dans le département.

Les propriétaires et les locataires

Il n'y a aucun immeuble collectif, la totalité des résidences principales est constituée de maisons



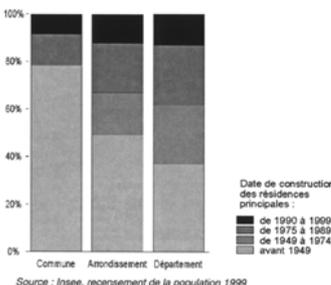
Source : Insee, recensement de la population 1999

individuelles. La grande majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 75% des ménages.

Le confort des logements et leur ancienneté

Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements.

De nombreuses résidences principales manquent ainsi encore de confort : 5 n'ont ni baignoire ni douche et 45 n'ont

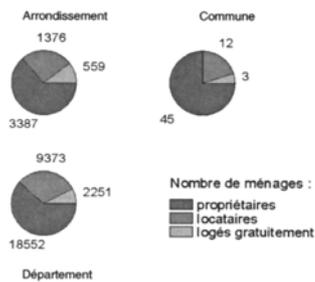


Source : Insee, recensement de la population 1999

pas le chauffage central ou électrique.

L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est relativement élevé : 7 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 88,3% ; dans le



Source : Insee, recensement de la population 1999

département, cette proportion est de 84,1%.

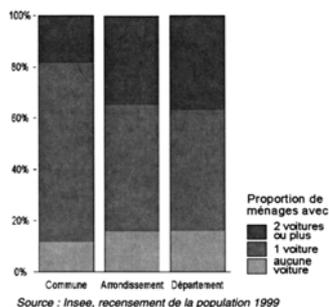
La population active

Parmi les 143 habitants de la commune, 52 personnes sont actives :

31 hommes et 21 femmes. Au moment du recensement, 8 de ces actifs cherchent un emploi et 44 travaillent.

Parmi ces personnes qui ont un emploi, 11 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 33 autres sont salariées. Une majorité de ces actifs exerce dans la commune ; 17 personnes vont travailler en dehors.

Dans l'arrondissement, la population active est de 5203



Source : Insee, recensement de la population 1999

personnes. Parmi elles, 650 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 12,5%. Dans le

département, le taux de chômage est de 8%.

La population utilisée dans cette présentation est la «population sans doubles comptes». Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	52	5 203	31 697
hommes	31	2 946	17 685
fémmes	21	2 257	14 012
Population active ayant un emploi	44	4 546	29 072
salariés	33	3 044	21 850
non salariés	11	1 502	7 222
Chômeurs	8	650	2 538
Taux de chômage (%)	15,4	12,5	8,0

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

Où vont travailler les habitants de la commune ?

	à la commune	à l'extérieur de la commune	hors du département
Nombre d'habitants	27	13	4
Taux de pourcentage	51,9	25,0	7,1

Source : Insee, recensement de la population 1999

aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où ils habitent. La population totale sert de référence pour les textes législatifs et réglementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.). En revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la présentation des statistiques.

Pour SAINT-FREZAL-DE-VENTALON, les chiffres sont les suivants :

Population sans doubles comptes 143

Population totale 147

tourbillon démographique

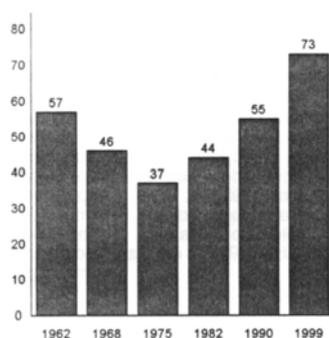
Recensement de la population de mars 1999 à Saint Andéol de Clerguemort

Au 8 mars 1999, Saint-Andéol-de-Clerguemort compte 73 habitants (37 hommes et 36 femmes), soit une densité de 11 habitants au km². La population est en forte hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 18 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 36 habitants.

L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-

La population depuis 1962



Source : Insee, recensements de la population

vingt-dix, l'excédent naturel a contribué à la hausse de population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 10 naissances et 5 décès dans la commune; l'excédent naturel s'élève donc à 5 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 13 personnes.

La commune dans son environnement

Saint-Andéol-de-Clerguemort appartient à l'arrondissement de Florac est la sous-préfecture. L'arrondissement regroupe 12524 habitants, soit une densité de 7

	1975-1992	1990-1999	1990-1999
Excédent naturel	3	5	10
Excédent migratoire	6	3	5
Excédent global	-3	2	5
Excédent des entrées sur les sorties	10	9	13
Excédent global	7	11	18

Source : Insee, recensements de la population

Soide naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.
Soide apparent des entrées-sorties : différence entre la variation de la population entre les deux recensements de 1990 et 1999 et le soide naturel. Il représente à la fois le soide des flux de population ayant affecté la zone (entrées moins sorties) et la différence de qualité entre les deux recensements.

habitants au km². La population de la commune en représente donc moins de 1%. Celle de l'arrondissement est en forte hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a gagné 723 habitants.

Dans l'ensemble du département, la population est passée de 72825 habitants en 1990 à 73 509 habitants en 1999 ; soit un gain de 684 habitants.

Les jeunes et les seniors

La commune abrite beaucoup de jeunes. Les 23 jeunes de moins de 20 ans représentent 31,5% de la

population alors que ce pourcentage est seulement de 21,2% dans le département. A l'opposé une seule personne a 75 ans ou plus; la proportion est de 10,9% dans le département.

Le neuf et l'ancien

La commune comprend 84 logements: 29 résidences principales et 53 résidences secondaires ou occasionnelles (au

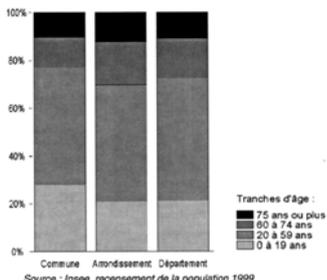
	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990-1999 (%)
Commune	55	73	32,7
Arrondissement	11 801	12 524	6,1
Département	72 825	73 509	0,9

Source : Insee, recensements de la population

moment du recensement, 2 logements sont déclarés vacants). Le parc de logements est plutôt récent : 69 logements ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 82,1%. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 40,6% dans l'arrondissement et de 53,8% dans le département.

Les propriétaires et les locataires

Il n'y a aucun immeuble collectif, la totalité des résidences principales



Source : Insee, recensement de la population 1999

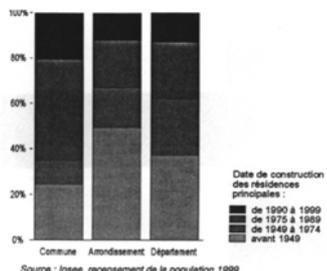
est constituée de maisons individuelles. La majorité des habitants de la commune est propriétaire de son logement : 62,1% des ménages.

Le confort des logements et leur ancienneté

Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements: toutes les résidences principales ont au moins une baignoire ou une douche. Mais certaines manquent encore de confort: ainsi, 17 n'ont pas le chauffage central ou électrique.

L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est relativement élevé : 3 ménages



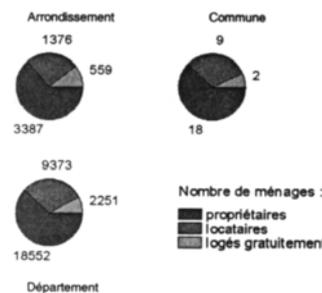
Source : Insee, recensement de la population 1999

seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 89,7% ; dans le département, cette proportion est de 84,1%.

La population active

Parmi les 73 habitants de la commune, 28 personnes sont actives :

17 hommes et 11 femmes. Au moment du recensement, 5 de ces



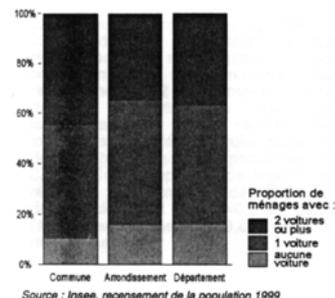
Source : Insee, recensement de la population 1999

actifs cherchent un emploi et 23 travaillent.

Parmi ces personnes qui ont un emploi, 12 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 11 autres sont salariées. Une majorité de ces actifs exerce dans la commune ; 10 personnes vont travailler en dehors.

Dans l'arrondissement, la population active est de 5203 personnes. Parmi elles, 650 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 12,5%. Dans le département, le taux de chômage est de 8%.

La population utilisée dans cette présentation est la « population sans doubles comptes ». Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la



Source : Insee, recensement de la population 1999

population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où ils habitent. La population totale sert de référence pour les textes législatifs et réglementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.). En revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la présentation des

statistiques.

Pour SAINT-ANDEOL-DE-CLERGUEMORT, les chiffres sont les suivants :

Population sans doubles comptes 73

Population totale 78

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	28	5 203	31 697
Hommes	17	2 946	17 685
Femmes	11	2 257	14 012
Population active ayant un emploi	23	4 546	29 072
Salariés	11	3 044	21 850
Non salariés	12	1 502	7 222
Chômeurs	5	650	2 538
Taux de chômage (%)	17,9	12,5	8,0

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées ; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

Où vont travailler les habitants de la commune ?

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	28	5 203	31 697
Travaillant dans la commune	10	3 044	21 850
Travaillant ailleurs	18	2 159	9 847

Source : Insee, recensement de la population 1999

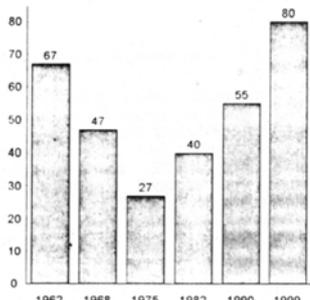
Recensement de la population de mars 1999 à Saint Maurice de Ventalon

Au 8 mars 1999, Saint-Maurice-de-Ventalon compte 80 habitants (42 hommes et 38 femmes), soit une densité de 2 habitants au km². La population est en forte hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 25 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 53 habitants.

L'évolution de la population de 1975 à 1999

Au cours des années quatre-

La population depuis 1962



Source : Insee, recensements de la population

vingt-dix, l'excédent naturel a contribué à la hausse de population. En effet, entre les deux derniers recensements, on a enregistré 10 naissances et 3 décès dans la commune; l'excédent naturel s'élève donc à 7 personnes. Par ailleurs, l'excédent des entrées sur les sorties de population est de 18 personnes.

La commune dans son environnement

Saint-Maurice-de-Ventalon appartient à l'arrondissement dont Florac est la sous-préfecture. L'arrondissement regroupe 12524 habitants, soit une densité de 7 habitants au km². La population de la

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Soi-disant naturel	3	6	10
Soi-disant apparent	6	3	3
Soi-disant naturel	-3	3	7
Soi-disant apparent	16	12	18
Variation de la population de la commune	13	15	25

Source : Insee, recensements de la population

commune en représente donc moins de 1%. Celle de l'arrondissement est en forte hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, l'arrondissement a gagné 723 habitants.

Dans l'ensemble du département, la population est passée de 72825 habitants en 1990 à 73 509 habitants en 1999 ; soit un gain de 684 habitants.

Les jeunes et les seniors

La commune abrite beaucoup de jeunes. Les 23 jeunes de moins de 20 ans représentent 28,8% de la population alors que ce pourcentage

est seulement de 21,2% dans le département. A l'opposé une seule personne a 75 ans ou plus; la proportion est de 10,9% dans le département.

Le neuf et l'ancien

La commune comprend 101 logements: 29 résidences principales et 63 résidences secondaires ou occasionnelles (au moment du recensement, 9

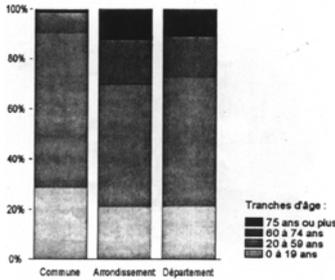
	Population en 1990	Population en 1999	Variation 1990-1999 (%)
Commune	55	80	45,5
Arrondissement	11 801	12 524	6,1
Département	72 825	73 509	0,9

Source : Insee, recensements de la population

logements sont déclarés vacants). Le parc de logements est d'ancienneté moyenne : 51 logements ont été construits après la dernière guerre, soit une proportion de 50,5%. Cette proportion de logements récents, construits depuis un demi-siècle, est de 40,6% dans l'arrondissement et de 53,8% dans le département.

Les propriétaires et les locataires

Il n'y a aucun immeuble collectif, la totalité des résidences principales est constituée de maisons individuelles. La majorité des



Source : Insee, recensement de la population 1999

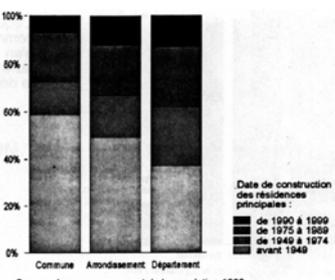
habitants de la commune est propriétaire de son logement : 58,6% des ménages.

Le confort des logements et leur ancienneté

Les installations sanitaires et le moyen de chauffage sont des éléments objectifs d'appréciation de la qualité des logements: De nombreuses résidences principales manquent encore de confort: 3 n'ont ni baignoire ni douche et 16 n'ont pas le chauffage central ou électrique.

L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est élevé : 2 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 93,1% ;



Source : Insee, recensement de la population 1999

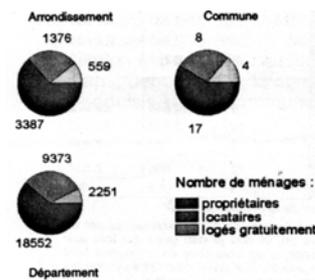
dans le département, cette proportion est de 84,1%.

La population active

Parmi les 80 habitants de la commune, 41 personnes sont actives :

26 hommes et 15 femmes. Au moment du recensement, 12 de ces actifs cherchent un emploi et 29 travaillent.

Parmi ces personnes qui ont un

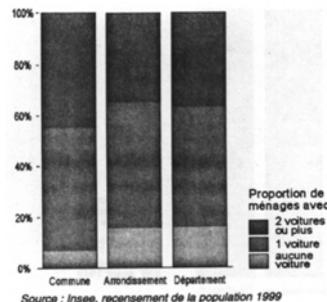


Source : Insee, recensement de la population 1999

emploi, 13 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 16 autres sont salariées. La moitié de ces actifs exerce dans la commune ; l'autre moitié va travailler en dehors.

Dans l'arrondissement, la population active est de 5203 personnes. Parmi elles, 650 cherchent un emploi, ce qui représente un taux de chômage de 12,5%. Dans le département, le taux de chômage est de 8%.

La population utilisée dans cette présentation est la « population sans doubles comptes ». Elle peut différer de la population totale qui vous a été annoncée en 1999. En effet, dans la population totale, certaines personnes sont comptées deux fois. Par exemple, les étudiants qui ont un petit logement proche de leur université sont comptabilisés dans la commune où ils habitent mais aussi dans celle de leurs parents. Dans la population sans doubles comptes, ils ne sont comptabilisés que dans la commune où ils habitent. La



population totale sert de référence pour les textes législatifs et réglementaires (indemnités des élus, dotation globale de fonctionnement, etc.). En revanche, la population sans doubles comptes est utilisée pour la présentation des statistiques.

Pour SAINT-MAURICE-DE-

VENTALON, les chiffres sont les suivants :

Population sans doubles comptes 80

Population totale 82

	Commune	Arrondissement	Département
Population sans doubles comptes	41	5 203	31 697
Population totale	26	2 946	17 685
Population avec doubles comptes	15	2 257	14 012
Population active	29	4 546	29 072
Population inemployable	16	3 044	21 850
Population sans doubles comptes	13	1 502	7 222
Population totale	12	650	2 538
Population avec doubles comptes	29,3	12,5	8,0

Source : Insee, recensement de la population 1999

La population active regroupe l'ensemble des personnes qui ont un emploi ou qui en cherchent un, et des jeunes gens qui font leur service national. Les apprentis et les stagiaires en entreprise sont comptés dans la population active ayant un emploi. On distingue les salariés et les personnes non salariées; ces dernières travaillent à leur compte ou aident un membre de leur famille dans sa profession. Le taux de chômage est la proportion dans la population active de personnes qui ont déclaré chercher un emploi.

Où vont travailler les habitants de la commune ?	Dans la commune	Dans l'arrondissement	Dans le département
Population active	12	13	2
Population sans doubles comptes	12	13	2

Source : Insee, recensement de la population 1999

tempête de délibérations

Saint Fréal de
Ventalon
Conseil municipal
du 15 Septembre
2000

Compte-rendu sommaire:

(Résumé sommaire)

Tous les membres sont présents sauf MM. Breguiboul et Guittard, non excusés. M. Michel Serres est nommé secrétaire de séance.

■ Lecture et commentaires du compte-rendu du C.M. du 26/06/00:

Le compte rendu du conseil municipal du 26 juin 2000 est adopté à l'unanimité.

■ Compte administratif 99:

Le compte administratif 1999 fait apparaître:

- Pour le budget général, un excédent de 84.852,04 F en fonctionnement et un déficit de 18.285,05 F en investissement.

- Pour le budget AEP, un excédent de 45.479,37 F en section d'exploitation et un déficit de 30.798,60 F en section d'investissement.

- Pour le budget Ordures Ménagères, un excédent de 3.413,50 F.

- Pour le budget Caisse des Ecoles, un excédent de 249,75 F

Tous ces budgets ont été votés à l'unanimité.

A propos de l'école sont abordés:

- le problème du transport scolaire et les surcoûts demandés par le Conseil général pour les circuits qui ne satisfont pas à la règle: 3 enfants, 3 ans, sur 3 km.

- le problème financier

né de la demande de Mme la directrice de l'école d'avoir une aide maternelle à plein temps. Le C.M en accepte le principe.

■ Les contentieux:

- Terrain Soustelle: proposition d'achat pour 25.000 F.

- Nouvelle action Veillard Alain: il s'oppose à l'achat par la commune des terrains Teissier-Fages.

- Contentieux à Cessenades : la DDE a évalué à 185.000 F TTC les travaux pour désenclaver la maison Ponge.

■ Dossier AEP:

- Les travaux d'étude de notre réseau seront confiés en principe au Cabinet Béture-Cérec.

- Le Maire signale que l'eau a manqué à la Ponge le 27 août (sécheresse).

■ Photocopieur:

Nécessité de créer une régie pour la facturation des photocopies aux usagers.

■ Projet Malavielle:

Le député du Gard propose la création d'une association pour "l'émergence du Pays des Cévennes Alésiennes". Le Conseil municipal décide d'y adhérer.

■ Référendum:

On prépare le bureau de vote pour le dimanche 24 septembre.

■ Questions diverses:

- J. Hugon demande une intervention à propos des dégâts des sangliers.

- J. Iaquina demande des éclaircissements sur la situation au Crespin et sur l'OPAH lancée par le SIVOM.

Saint Andéol de
Clerguemort
Conseil municipal
du 23 Septembre
2000

Présents:

Mmes Chapelle et Girod.
MM. Clarisse, Mathieu, Vielzeuf.

Procurations:

Mme Orio à Mme Girod,
M. Dautry à M. Mathieu,
M. Mazoyer à M. Vielzeuf.

Absent: M. Rédarès.

Secrétaire de séance: Janne Girod.

La réunion commence par la lecture des comptes rendus des 22 juin et 29 juillet qui sont signés par l'ensemble des membres présents.

■ Logement de Lézinier.

M. et Mme Delors devant quitter ce logement le 1er novembre, il est décidé d'en modifier le mode de gestion. Comme cela se fait pour les logements du Cros, c'est la mairie qui dorénavant établira les quittances de loyer et non plus le CDT qui pour ce service facturait 7% du montant annuel des loyers.

Un état des lieux et un inventaire seront faits avant le départ et avec les actuels locataires.

Il est décidé que la cave sera réservée à l'usage exclusif de la commune, le préau pouvant être utilisé par le locataire. le terrain communal autour du bâtiment sera alissé à la disposition du locataire, sans qu'il en ait pour autant l'exclusivité.

Deux lettres de candidatures sont lues. le choix des membres présents se porte sur celle

■ Collecte de papiers

Le SDEE propose d'installer un conteneur à papiers sur le CD 35 à côté du conteneur à verres. Il en coûterait à la commune la somme de 1.366 f déduction faite des diverses subventions afférentes à ce type d'investissement. Le coût du collectage serait de 10 f par habitant et par an. A l'unanimité; le Conseil municipal donne son accord pour cette installation.

■ Ecole du Cros

- Assainissement:
Cela concerne la fosse septique, installées aux frais de la commune dans un terrain appartenant à Mme Pougnet, qui dessert les deux appartements communaux, un appartement de Mme Pougnet et un appartement de M. Vielzeuf. Une convention sera établie dès à présent entre les différents usagers pour déterminer la participation de chacun aux frais de fonctionnement (vidange, entretien du réseau etc...).

- Enduits extérieurs:
En accord avec l'architecte du PNC, il est prévu de refaire les enduits extérieurs du bâtiment. MM. Mousquès et Diet, maçons à Vialas, doivent réaliser un devis pour ces travaux prévus pour l'automne. Sont prévus également la réfection des génoises et des gouttières, la reprise du muret autour de la cour, une amélioration du devant de porte avec captage des eaux de pluie. Ces travaux bénéficieront d'une subvention du PNC.

■ Propriété Tour Cléonis

Le centre des impôts fonciers de Lozère a donné son accord à la mairie pour l'acquisition des parcelles Tour pour un montant de 33.000 F (voir compte rendu du CM du mois de juillet).

Une délibération est prise donnant tout pouvoir au maire pour effectuer cette acquisition.

■ Questions diverses

- Une association de réflexion sur la création d'un "Pays des Cévennes Alésiennes" dont le SIVOM des Hautes Cévennes est (entre autres) membre fondateur a vu le jour au mois de juillet. Une délibération du Conseil est prise pour que la commune adhère à cette association.

- Le SIVOM finance une étude sur les OPAH (opération programmée pour l'amélioration de l'habitat). Pour que cette étude puisse se dérouler sur le territoire de la commune (recensement du bâti, besoins des habitants, etc...) il est nécessaire de prendre une délibération, ce qui est fait.

- La commune répond favorablement à la SELO, en achetant les 34/100 d'une action.

La séance est levée à 19h45.

Saint Maurice de Ventalon Conseil municipal du 21 Juillet 2000

Pas d'absent.

■ Arpentage à Masméjean:

M. le Maire remercie Robert MOLINES pour son rôle de coordonnateur. Par le présent compte-rendu il remercie également les personnes concernées qui se sont toutes déplacées le 13 juillet leur participation a été utile et très constructive.

■ Pont des Vernets:

Christian RICHARD expose les problèmes qu'il serait bon de résoudre rapidement au niveau du Pont:

- drainer la résurgence d'eau au niveau de la chaussée
- prolonger la rambarde du pont ou intégrer une barrière de sécurité côté gauche du pont en descendant des Vernets, ainsi qu'à la sortie du pont côté route départementale. Ces problèmes touchant la sécurité, la DDE sera mise à contribution pour les étudier et proposer une solution.

■ Schéma communal d'assainissement:

- Le conseil définit une priorité pour les travaux d'assainissement de la commune :
 - 1- Le bourg de St Maurice
 - 2- Masméjean le quartier "Le Mas "
 - 3- Masméjean quartier bas et la colonie

■ Vie de la commune:

La rencontre avec M. CHAMBORODON au sujet de gravats sur le chemin de Masméjean prévue début juillet n'a pu avoir lieu. Le conseil, désireux de voir le chemin remis en état dans les meilleurs délais, décide de porter plainte auprès de la gendarmerie pour dépôts de matériaux sur le domaine public sans autorisation et de mettre en demeure le responsable de réhabiliter le chemin. Décision prise à l'unanimité. L'apéritif d'été est prévu le 13 août à 18h, sur la placette de St Maurice.

■ Assainissement du bourg:

Le trajet d'accès au terrain de Mme RICHARD sur lequel devrait être réalisé la roselière est envisagé par le bois de fayards, à partir du chemin de Montjoie et en traversant le Luech, avec toutes les contraintes que cela implique. Le projet d'achat du terrain, propriété de Mme RICHARD, ainsi que l'indemnisation pour les servitudes de canalisations approche de sa phase définitive,

■ Machine à écrire:

Devenue obsolète face à l'équipement informatique, le conseil décide de la donner à une personne intéressée : manifestez-vous en Mairie !

Saint Maurice de Ventalon Conseil municipal du 22 Septembre 2000

Absent : M.SANCHEZ qui avait donné procuration à M le Maire.

M. PELLEQUER ouvre la séance en présentant un tableau sur toile du hameau de la Vialasse, aimablement offert par M. ANDRE Léopold en guise de remerciements pour l'action de la Mairie au niveau de la coordination des échanges de parcelles sur Masméjean.

■ Schéma communal d'assainissement:

Une délibération est prise pour rajouter 3.000 F sur le coût global du schéma d'assainissement pour la réalisation du volet « communication ». Le coût du projet passe donc à 51.970 F.

■ Virements de crédits budget de l'eau:

35.819 F sont nécessaires pour achever de payer les frais de pose de compteurs. Un virement est donc fait à partir des programmes du schéma communal et d'assainissement du bourg sur le programme compteurs.

■ Echange POUGET:

La régularisation du chemin d'accès desservant la maison Pouget et la maison de la commune, est en cours de règlement : le géomètre doit établir le document d'arpentage incessamment.

tempête de délibérations ●●●●●●●●●●

Saint Maurice de Ventalon
Conseil municipal
du 22 Septembre
2000
(suite)

■ Demande de M. HENRY pour le Villaret:

M. HENRY souhaiterait une aide pour amener l'électricité jusqu'à son habitation (430 m). Le devis du SDEE semble élevé et doit être actualisé

■ Dette L. VIERNE:

2.710 F restent dus au titre des ordures ménagères et de l'eau, le conseil décide de prendre en charge la moitié de la somme. Un virement de crédits sera donc nécessaire pour virer au 6718 « annulation titre sur exercice antérieur » sur le budget des ordures pour la somme de 275 F et sur le budget de l'eau pour la somme de 1.080 F

■ 35H:

Le conseil donne un avis favorable à l'application de la base de 35 h pour la rémunération des agents communaux à compter du 1er octobre 2000.

■ Projet de Pays Cévennes Allésiennes:

Le conseil décide d'adhérer à l'assemblée constitutive pour avoir une idée plus précise du futur fonctionnement de cette instance.

■ Acquisition de terrain assainissement:

Les propositions de Mme RICHARD sont acceptées par le conseil et mises à l'étude pour une prochaine séance afin de préparer les

actes notariés le moment venu.

■ Collecte papier:

Le conseil décide d'acquérir un conteneur pour la collecte sélective du papier qui sera placé à côté du conteneur à verre. Le coût à la charge de la commune est de 1.366 F sur un montant total de 6.317 F, le reste étant pris en charge par le SDEE, l'ADEME et le Département.

■ Contrats Verts:

Programme pour l'été 2001 : chemin de la route jusqu'à l'école et chemin qui arrive sous l'ancienne colonie à la maison « Mas Fa suza » pour Masméjean, chemin de la croquette jusqu'au Massufret ; chemin du Tronc au Salson depuis la route goudronnée de chez M. AUFOUR, élagage dans le bourg de St Maurice.

■ Fontaine du bourg:

Quelques travaux réalisés par l'ouvrier communal seront nécessaires pour mettre en sécurité le jeu de boules de la placette de St Maurice et permette de réhabiliter la source qui alimente la fontaine. ■

Saint Maurice de Ventalon
Conseil municipal
du 20 Octobre 2000

Absents : M. MOLINES, excusé. M.SANCHEZ .

■ Transport scolaire:

620 F par élève de l'enseignement primaire

sont dus par la commune au Conseil général pour les 10 élèves qui ont bénéficié de cette prestation pour l'année scolaire 1999/2000.

■ Mutuelle Nationale Territoriale:

Le conseil accepte de prendre en charge à la hauteur de 25 %, la cotisation pour le maintien de garantie de salaire récemment proposée aux agents communaux, et ce, à compter du 1er novembre 2000.

■ Rassemblement des trois budgets:

Puisque la possibilité est à nouveau offerte aux petites communes, de rassembler les budgets de l'eau et des ordures ménagères dans le budget général de la commune, le conseil vote cette décision pour le budget primitif 2001.

■ Opération programmée d'amélioration de l'habitat:

Cette opération ne pouvant qu'apporter une amélioration pour la commune, le conseil est d'accord pour lancer l'étude d'une O.P.A.H sur le territoire de la commune et sous l'égide du SIVOM.

■ Vie de la commune:

. Un compte-rendu de navette hippomobile mise en place cet été expérimentalement entre Mas Camargue et le Mas de la Barque est parvenu en Mairie : l'expérience semble être intéressante.

. Différents avec les héritiers FILHOL : l'affaire

sera à l'audience du tribunal de Mende le 22 novembre 2000.

. La mise en souterrain de la basse tension dans le Massufret est achevée, le coût de 190.000 F a été pris en charge intégralement par le SDEE. Il ne reste plus à présent qu'à effectuer le câblage du Villaret, ce qui doit être fait avant la fin de l'année.

■ Guide de la Lozère 2001:

Le conseil décide de demander l'inscription de la commune dans la prochaine édition. .

■ SICTOM :

Le ramassage des ordures ménagères s'élève à 26.887 F pour l'an 2000.

■ A.T.T.A.C :

Association pour la Taxation des Transactions financières et d'Aide au Citoyen: Le conseil décide de participer à l'action de cette association en y adhérant.

■ Redevance O.M.:

Annulation de la redevance de Sandrine DUBOIS puisqu'elle réside à présent au Pont de Montvert.

■ Guide pratique de l'environnement:

Distribué gratuitement par l'Agence Méditerranéenne de l'Environnement, vous en trouverez un exemplaire joint à ce numéro du Vent des Bancelles. ■

Saint Frézal de Ventalon

Décès

Georges Moulin

La camarade frappe notre commune. En quelques mois, Raoul Saix, Yves Soustelle, Juliette Vidal...

Aujourd'hui Georges Moulin. Il s'en est allé dans la nuit de lundi à mardi, et ce 23 août par une magnifique journée d'été, nous l'avons conduit au cimetière familial, récemment ouvert à Vimbouches.

Le maire mandaté par la famille, son gendre Jean-Claude, son petit-fils Ronan, ont dit, tour à tour, ce qu'avait été cet homme sage et généreux, amoureux des siens et de la nature cévenole où il était venu terminer ses jours. Né à Paris en 1908, de culture très parisienne, il fait des études de commerce, s'engage dans l'import export.

Le régiment de 1928 à 1930 l'amène à Tunis chez les Zouaves. Il y rencontrera des amis avec lesquels il organisera sa carrière professionnelle. Mais en 1939, c'est la guerre, "la drôle" ; en 1940 : Sedan puis la Poméranie.

Et la prison. « Pas trop dure, disait-il, puisque j'étais dans une ferme ». Il n'empêche, 7 ans de sa jeunesse passés dans le kaki, alors qu'on représente des tissus de haute couture, on peut rêver à mieux !

Mariage en 1945, vie de famille et vie professionnelle mêlées avec joies et les peines partagées. Et en 1970 la retraite. Elle va être parisienne puis cévenole puisque les enfants sont

venus s'installer ici. Alès, Saint-Frézal, Saint-Frézal de plus en plus et aujourd'hui, Saint-Frézal pour toujours.

A cette famille attachée à notre commune, Marie Christine a été conseillère municipale, J-Claude Lieber l'est toujours, frappée aujourd'hui par le deuil, nous présentons nos sincères condoléances et l'assurons de notre parfaite amitié.

Le père de Françoise Pons

Françoise et Georges Pons, affectés par le décès de leur père et beau-père, ont été très sensibles aux manifestations de sympathie qu'ils ont reçues et en remercient vivement chacun.

Référendum

7 à 5

Si le projet de modification de la Constitution, soumis le 24 septembre à référendum, n'a pas créé d'embouteillage devant les urnes, nos concitoyens de Saint Frézal ont quand même fait un peu mieux que la moyenne nationale, avec un taux de participation de près de 39% (53 votants pour 137 inscrits).

29 "oui", soit 21% des inscrits et 55% des votants, 11 "non", soit 8% des inscrits et 21% des votants, soit un résultat à peu près conforme à la moyenne nationale (3 oui pour 1 non). Mais l'écart est beaucoup plus important en ce qui concerne les bulletins "blancs et nuls": 13 au total, soit près du quart des votants. Ce qui tendrait à prouver qu'à St

Frézal de Ventalon, on a mieux compris la différence entre une abstention et un suffrage exprimé, fût-il sans réponse à la question posée.

On pourrait peut-être faire un référendum sur la question suivante: " Le droit de vote est-il aussi un devoir ? " Françoise Pons.

Cérémonie du 11 Novembre

Le Maire communique: "Pitié pour nos soldats qui sont morts! Pitié pour nos vivants qui étions auprès d'eux, pour nous qui nous battons demain, nous qui mourrons, nous qui souffrirons dans chairs mutilées ! Pitié pour nous, forçats de guerre qui n'avions pas voulu cela, pour nous tous qui étions des hommes, et qui désespérons de jamais le redevenir..."

Ces lignes que Maurice Genevoix écrivait dans "la Boule" doivent nous inciter u devoir de mémoire, au devoir de vigilance, à celui d'humanité. Elles doivent permettre à notre génération, à celle plus jeune qui a tout l'avenir devant elle, d'apprécier la valeur inestimable qu'a l'Europe harmonieuse et en paix. Nous nous réunirons devant la plaque aux morts des deux guerres, à la Mairie, samedi 11 novembre, à 10h30. J'y attend les adultes de la commune mais aussi et surtout les enfants et les adolescents: que leurs parents et leurs maîtres soient conscients de cette responsabilité éducative et aient toujours en mémoire "que rien

Saint Andéol de Clerguemort

Départ/Arrivée

Bernard Delort et sa famille ont quitté le logement communal de Lézinié à la fin octobre pour s'installer à Saint Hilaire de Lavit. Tous nos vœux les accompagnent dans leur nouvelle demeure. A leur place nous accueillons Muriel Saiz et ses enfants à qui nous souhaitons la bienvenue.

Pelous.

Rappel des dernières activités de l'association:

- Le 11 août Héloïse nous a offert un concert de grande qualité unanimement apprécié par le nombreux public. Nous la remercions vivement.

- Le vide-grenier du 17 septembre s'est déroulé à l'Espinassas par un temps splendide et a permis a beaucoup d'objets de changer de mains et aux acheteurs de trouver leur bonheur dans les divers étalages.

- Une réunion amicale le 28 octobre au Temple a rassemblé le habitants de la commune autour d'une soupe de légumes aux châtaignes et quelques bons petits plats apportés par les participants, sans oublier les traditionnelles "affachades". La soirée a été animée par un groupe de jeunes musiciens.

- La fête de Noël est prévue pour le 17 décembre à 15h30 au Temple de Lézinié. Au programme: spectacle de marionnettes et goûter pour les petits et grands, ouverts à tous.

Saint Maurice de Ventalon

Mariages

Alexandra et Philippe

Samedi 2 septembre le bourg de Saint-Maurice-de-Ventalon a connu une animation exceptionnelle. En effet, une centaine de personnes s'y est donné rendez-vous, afin d'assister au mariage civil de Philippe Maurine et d'Alexandra Malterre. Ce ne sont pas comme on dit "des enfants du pays", mais leurs deux familles fréquentent beaucoup notre région. Les Maurine sont accueillis aux

Vernets et les Malterre louent un gîte à la Tour du Viala (papa est un ancien mineur). Nous présentons nos meilleurs voeux de bonheur et de prospérité aux nouveaux époux et nous remercions bien sincèrement les deux familles pour leur don de 500 francs au profit de la fête de Noël.

Sabrina et David

Les mariages ne sont pas fréquents dans notre petite commune, c'est donc la foule des grands jours qui attendait David et Sabrina. Sabrina Maubon ravissante jeune fille de 20 ans, native d'Alès a épousé David Argenson, fils de Josette et Daniel Argenson, le 19 août. Elie Pellequer,

maire de la commune a célébré cette union avec beaucoup d'émotion car il a, comme nous tous, vu naître et grandir David. Celui-ci a déjà 23 ans, même si le temps où il construisait des cabanes dans les genêts autour du village nous paraît tout proche ! Le cortège de David et Sabrina a quitté la mairie sous les applaudissements des habitants, puis un culte, célébré par le pasteur Marc Toureille de la paroisse d'Alès a scellé leur union au temple du Pont de Montvert.

Les parents et amis se sont retrouvés autour d'un apéritif à la Tour du Viala où la fête s'est poursuivie en famille, jusqu'au petit matin.

Pour David et Sabrina, nous formulons nos vœux de bonheur et de prospérité.

Vie de la commune

L'apéritif d'été, offert traditionnellement sur la placette du village a eu lieu dans les locaux de la mairie. Cette année, le temps orageux ne nous a pas permis de "trinquer" en plein air. M. Pellequer, maire de la commune a souhaité la bienvenue à tous. Il a résumé les activités de son Conseil municipal depuis la dernière entrevue, en soulignant les difficultés rencontrées pour mettre en place un programme efficace de gestion de



Mariage de Sabrina et David

l'eau potable et de l'assainissement sur la commune. Comme tous les ans, la rencontre a permis d'échanger des points de vue et de dialoguer autour du verre de l'amitié.

Fête de Noël

Dimanche 10 décembre à 15h 45, spectacle de théâtre "Pyrénée" d'après une bande dessinée de Loisel. Pensez à amener un dessert aussi bon que d'habitude ! ■

Les autres nouvelles...

Chapeau, RORO!

R o l a n d Mousquès, notre fidèle collaborateur et "maçonlogue" (cf. VDB n°36), dont la présentation n'est plus à faire, vient de se voir décerner le premier prix du concours "Savoir-Faire et Patrimoine" lors du salon de Mende le 5 octobre, pour la construction d'une terrasse en pierre sur voûtes à Soleyrols, commune de Vialas.

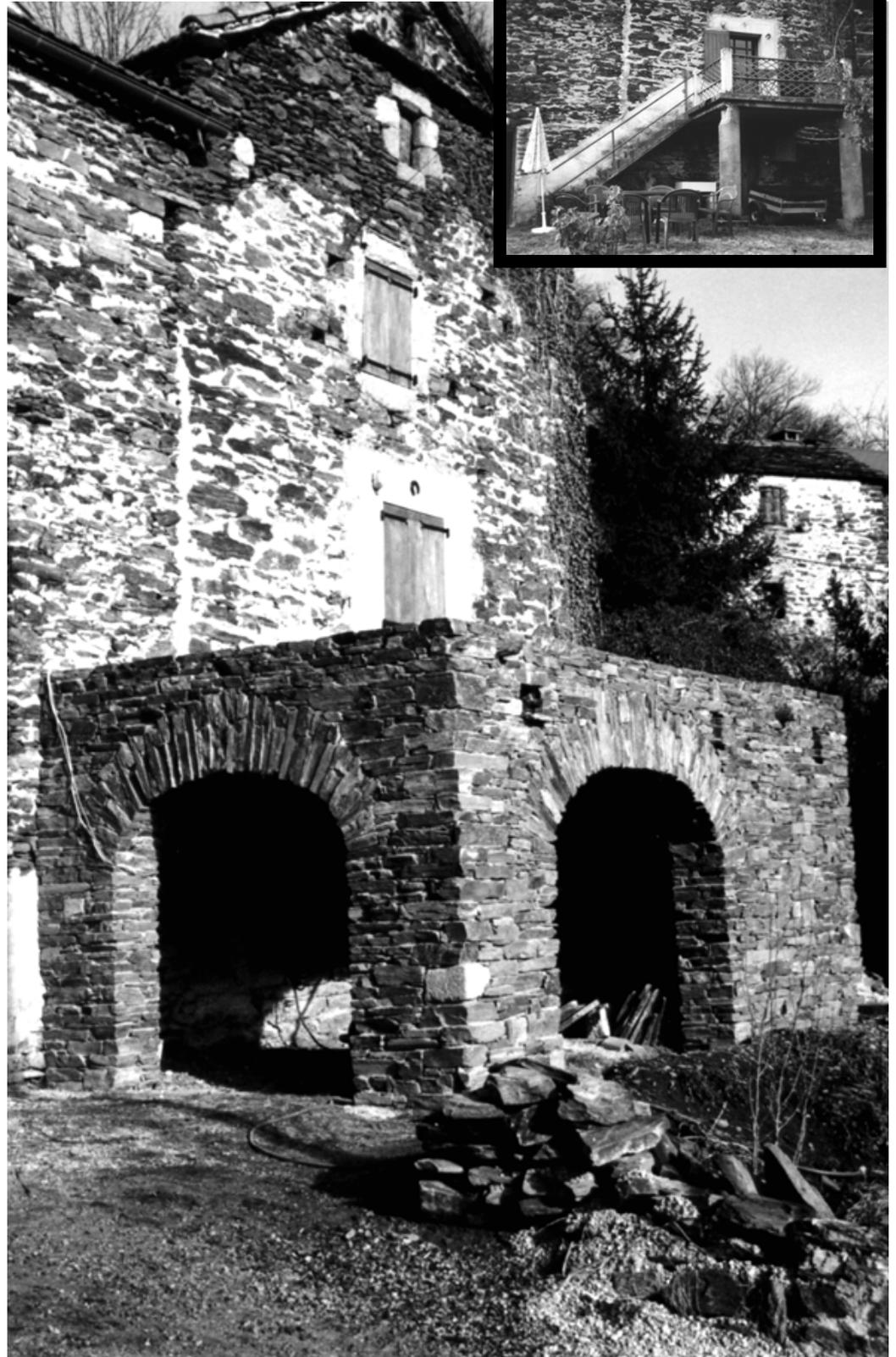
Les photos (ci-contre) du bâtiment avant et après travaux permettent de juger de l'amélioration apportée à l'aspect de la façade par l'œuvre de Roland.

Alors, chapeau Roro,et... n'oublie pas la bouteille pour le prochain comité de rédaction ! ■

Avant



Après



en coup de vent

Contraception

Des professionnels de la région vous informent sur la contraception, la pilule du lendemain et l'I.V.G. et vous orientent en toute confidentialité au 04.67.99.33.33.-

Permanences

téléphoniques Lundi 9h-12h/14h-17h; mardi 9h-16h; mercredi 9h-12h/18h-21h; jeudi 9h-12h; vendredi 10h-13h.

Saint Jean du Gard

Les Journées de l'Arbre, de la Plante et du Fruit ont eu lieu les 25 et 26 novembre 2000 à St Jean du Gard, Espace Paulhan de 9h30 à 18h00. Entrée 25 F (remboursable selon les achats). Gratuit pour les enfants.

Thème de cette année: "Vigne et raisin".

Au programme:

- Expositions variétales : collections de raisins, pommes, légumes.

- Expositions de gravures anciennes, d'outils liés au travail de la vigne.

- Découverte de cépages traditionnels, vin antique, raisins de Noël.

- Concours de jus de raisin et Carthagène.

- Artistes et artisans que le végétal inspire.

- Marché aux producteurs et transformateurs de terroir.

- Pépiniéristes spécialisés en variétés rares et locales.

- Conférences. Espace ludique. Restauration sur place.

Journées organisées par "les Dimanches Verts"

(4 avenue de la Résistance

(4 avenue de la Résistance - 30270 St Jean du Gard. Tél: 04.66.85.32.18) en collaboration avec "Fruits Oubliés".

Relais Personnes âgées

Mise en place du RELAIS Personnes Âgées Gorges, Causses, Cévennes Un nouveau service pour les aînés

La création du RELAIS Personnes Âgées est le résultat d'une collaboration entre des partenaires financeurs (ARH, CRAM, MSA, Conseil Général) et des partenaires locaux (Hôpital Local, Établissements d'Hébergement, Associations, Professionnels...) oeuvrant pour la mise en place d'une coordination gérontologique sur le bassin de Florac.

Ce nouveau service est ouvert à tous (personnes âgées, entourage, professionnels) et sans considération de revenus. Mlle Camille BRUNA, Coordinatrice Gérontologique, vous accueille en toute confidentialité pour répondre à toutes vos questions et préoccupations.

. Vous vivez à domicile chez vous ou chez vos enfants, un certain nombre de services de soutien à domicile peuvent vous être proposés (aide ménagère, portage de repas, téléalarme, adaptation du

téléalarme, adaptation du logement, etc.). Des prestations existent pour vous aider à les financer.

. Vous souhaitez entrer en institution, vous aimeriez connaître les différents types d'établissement, leurs caractéristiques et les modes de financements.

. Vous recherchez un soutien, un accompagnement, une orientation. Vous êtes préoccupés par la situation d'une personne âgée de votre entourage.

. Vous désirez des renseignements sur vos droits.

La coordinatrice est là pour vous aider à trouver des solutions adaptées à votre situation en respectant vos choix et vous met en relation avec des professionnels compétents pour une prise en charge plus rapide.

Le Relais Personnes Âgées Gorges Causses Cévennes est situé à Florac, au centre médico-social au 5 rue la Croisette. Il dessert les cantons de Barre des Cévennes, Florac, Le Pont de Montvert, Meyrueis, St Germain de Calberte et Ste Enimie.

Camille BRUNA vous reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi toute la journée. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, elle peut se rendre à votre domicile.

Vous pouvez la joindre en composant le N°Vert GRATUIT : 0 800 05 05 26 de 8h30 à 12h30.

En son absence, un répondeur prendra vos messages.

Lasalle

Journée de réflexion et de fête sur le thème de la consommation, du tri-recyclage et de la valorisation des déchets ménagers et autres

samedi 9 décembre 2000 de 9h30 à 22h00, au centre de la commune de Lasalle.

Lors de cette manifestation vous pourrez:

- Vous informer avec des expositions (le compost, le papier, les toxiques et leurs alternatives, la consommation, l'effet de serre,...) et des débats à thèmes.

- Préparer Noël avec un marché ayant pour thème "de l'éthique sur l'étiquette".

- Vous divertir autour d'un spectacle "vive la vie en vert et bleu".

Une fanfare et une chorale, des animations, des projections, une salle multimédia avec des CD-Roms sur

l'environnement, de nombreux ateliers pour enfants et adultes, une buvette et repas sur place... tout un village vous attend...

Journée organisée par l'Association "Valoris", 124 rue de la Gravière - 30460 Lasalle; Tel: 04.66.85.48.44.

Décès

Nous apprenons le décès de M. Paul Harvois, de Felgerolles, au Pont de Montvert. Il avait participé à plusieurs reprises au Journal.

Adieu, Paul. ■